

RAPPORT D'ÉVALUATION

École supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg

Évaluation des formations

- Diplôme national d'art (DNA), options Art et Design
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), options Art et Design

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 04/01/2021

Rapport publié le 22/07/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg (ésam Caen/Cherbourg) repose sur un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) depuis 2011.

Cet établissement multisite se déploie à Caen, dans un bâtiment neuf doté d'ateliers et équipements standards, d'un espace d'exposition et d'un espace scénique, et à Cherbourg, sur le site d'un ancien hôpital militaire où il dispose des espaces nécessaires aux enseignements artistiques. Le double site de Caen et de Cherbourg doit permettre à l'étudiant de disposer d'une offre d'étude complémentaire.

Une classe préparatoire de l'ésam Caen/Cherbourg née en 2010 se localise par ailleurs sur le site de Cherbourg.

L'ésam Caen/Cherbourg propose d'appréhender le territoire de l'art et de l'édition aujourd'hui dans sa complexité et sa diversité la plus large et de questionner la place de l'artiste et du designer dans le monde contemporain. L'accent est mis sur la pluralité des approches et la complémentarité des apprentissages entre projets, techniques et acquisitions de connaissances.

Elle offre un enseignement en art et en design et délivre deux diplômes nationaux d'art (DNA) conférant le grade de licence à la suite d'une formation en trois ans, se déroulant uniquement sur Caen :

- un DNA option *Art*,
- un DNA option *Design*, mention *Design graphique*. Son organisation sous forme de DNA date de la rentrée 2017, dans la continuité de l'existence antérieure d'un diplôme national d'arts et techniques (DNAT), déjà orienté vers le design graphique depuis 1983, et en remplacement du DNA option *Communication* qui a fusionné avec le DNA option *Art* la même année.

L'école délivre également deux diplômes nationaux supérieurs en expression plastique (DNSEP) conférant le grade de master à la suite d'une formation de deux ans, se déroulant sur Caen ou à Cherbourg :

- un DNSEP option *Art*, mention *Art* (situé à Caen), ou mention *Cherbourg* (situé à Cherbourg). La finalité des deux mentions de l'option *Art* est bien définie mais leur pédagogie diffère.
- Un DNSEP option *Design*, mention *Éditions* avec pour vocation la formation des étudiants aux métiers de l'édition.

L'établissement s'inscrit dans le réseau des écoles d'art et des établissements d'enseignement supérieur normands ainsi que dans un maillage dense de partenaires culturels et européens.

Il prend appui sur l'école doctorale 558 Histoire Mémoire Patrimoine Langage (HMPL) de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université.

Tenant compte des recommandations de la précédente évaluation du Hcéres et sous l'impulsion d'une nouvelle direction, la maquette pédagogique a été entièrement modifiée en 2019 de même que les modes de gouvernance de l'école dont le nouvel organigramme devrait être effectif en 2021. L'objectif est de donner à l'ésam Caen/Cherbourg un cadre formel, clair, lisible et cohérent intégrant les problématiques de la recherche. L'École multisite compte 255 étudiants toutes formations confondues.

Fiches d'évaluation des formations

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national d'art, option *Design* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Design* – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

L'École supérieure d'arts et médias Caen/Cherbourg (ésam Caen/Cherbourg) propose une formation conduisant au diplôme national d'art (DNA) option *Art*, sur trois ans. Elle se déroule uniquement sur le site de Caen.

L'entrée en DNA se fait sur concours, ou par commission *via* des équivalences. La 1^{ère} année du DNA est commune aux deux disciplines de l'art et du design. L'orientation vers l'option *Art* commence à partir de la 2^{ème} année de formation, suite à la demande de l'étudiant et la validation des crédits ECTS nécessaires.

La formation propose d'appréhender le territoire de l'art aujourd'hui dans sa complexité et sa diversité la plus large et de questionner la place de l'artiste dans le monde contemporain. L'accent est mis sur la pluralité des approches et la complémentarité des apprentissages entre projets, techniques et acquisitions de connaissances.

Les finalités de cet enseignement sont principalement la poursuite d'études au sein du 2^{ème} cycle.

Analyse

Finalité

L'ambition de la formation est de procurer à l'étudiant les outils nécessaires au développement de ses capacités pour appréhender les mécanismes complexes du processus de création. Dans le paysage professionnel de l'art contemporain, cette formation accorde une priorité aux pratiques artistiques les plus actuelles, après avoir abordé les approches plus traditionnelles de l'expression plastique.

L'école se fixe une dizaine d'objectifs généraux pour la formation en art, tous clairement énoncés, qui traitent des aspects techniques, de l'acquisition des connaissances théoriques, de l'émergence et du développement du projet personnel de l'étudiant dans un contexte responsable, éthique et citoyen.

Les débouchés professionnels de l'option *Art* au niveau du DNA ne sont pas clairement énoncés. Il est seulement précisé dans le document de présentation générale fourni par l'établissement que la plupart des étudiants poursuivent leurs études en 2^{ème} cycle (diplôme national supérieur d'expression plastique – DNSEP), ce qui est l'objectif initial de ce niveau d'études énoncé au sein de l'école. La rubrique « Après l'école » qui devrait présenter les débouchés possibles en fin de cycle DNA, n'affiche, en effet, que les parcours professionnels ouverts aux étudiants ayant réussi leur DNSEP.

La poursuite des études en DNSEP est appréhendée dès la 3^{ème} année par la rédaction d'un document de travail présenté lors de la soutenance du DNA. Il permet d'affiner la lisibilité des intentions de la recherche.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les activités de recherche de l'établissement et du site.

Régionalement, l'école est associée aux différentes instances de l'enseignement supérieur. Elle est notamment membre associé de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université depuis 2017.

Il faut saluer un partenariat avec deux lycées de la région, situés tous deux dans des zones géographiques relevant de l'éducation prioritaire, respectivement à Hérouville-Saint-Clair (Lycée Salvador Allende), et à Cherbourg (Lycée Jean-François Millet). Il permet à certains élèves d'intégrer l'école dans le cadre du programme Égalité des chances en écoles d'art et de design de la Fondation Culture et diversité.

L'environnement de la recherche est très riche à l'ésam Caen/Cherbourg avec, d'une part, la participation à un cycle doctoral intitulé Recherches en art, design, innovation, architecture en Normandie (RADIAN) et,

d'autre part, deux projets de recherche structurants (le Studio modulaire et Normes et généralités) portés par l'équipe pédagogique de l'école, dont l'un bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture. Ce doctorat a été mis en place en partenariat avec l'ésam Caen/Cherbourg, l'École nationale supérieure d'art (ENSA) Normandie et la ComUE Normandie Université est rattaché à l'école doctorale (ED) n° 558 Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage (HMPL) de Normandie Université.

Dans le cadre de ces projets de recherche interne à l'école, l'ésam Caen/Cherbourg a fait adopter par son conseil d'administration (CA) la possibilité d'une décharge horaire pour les enseignants-chercheurs, situation appréciable voire remarquable, car encore tout à fait marginale dans les écoles territoriales. Il n'y a à ce jour pas de compensation des heures pédagogiques ainsi déplacées au profit de la recherche (de 25 % voire 75 % de décharge horaire pour une habilitation à diriger la recherche - HDR). L'établissement est en quête de moyens pour soutenir cette politique volontariste notamment auprès de son ministère de tutelle. Le conseil scientifique régule par ailleurs les demandes des enseignants-chercheurs afin d'anticiper et de préserver la fluidité du calendrier pédagogique.

Pour diffuser cette activité de recherche, l'ésam Caen/Cherbourg s'est également engagée dans une stratégie ambitieuse de publication sous la forme d'une plateforme numérique éditoriale pour la recherche en arts. Cet outil collaboratif à trois têtes (il réunit l'ésam Caen/Cherbourg, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy et de la Villa Arson - établissements tous deux engagés dans une structuration de la recherche et dans des doctorats de création), est encore à l'état de développement. Il est à signaler que les productions étudiantes sont très bien documentées sur les réseaux sociaux de l'école.

Des activités régulières de recherche complètent ce dispositif sous la forme d'un séminaire mensuel organisé par les doctorants et de journées d'étude qui sont cependant rares (deux en 2020). Plusieurs partenaires dont l'Université de Caen, le Centre de recherche risques et vulnérabilité et Sciences Po Rennes sont associés à cette activité. La présence des doctorants du programme RADIANT à l'école fait l'objet d'une « décorrélation » assumée par l'établissement entre pédagogie et recherche, le temps de la recherche nécessitant à juste titre une temporalité spécifique avant que ne puisse s'opérer une transmission efficiente des connaissances acquises. Pour autant les doctorants opèrent un retour de leur recherche sous forme de *workshops* et lors de journées d'études.

La formation s'appuie sur des relations avec des entreprises, associations et autres partenaires. L'environnement se révèle très riche et au profit des étudiants.

De nombreux partenaires de l'ésam Caen/Cherbourg sont mentionnés dans le dossier fournis par l'établissement, dont la présence enrichit les différentes formations délivrées par l'école. En premier, figurent les professionnels du monde l'art et du design invités à intervenir, présenter leur travail ou encadrer des *workshops*. Ensuite, plus d'une trentaine d'associations et de partenaires institutionnels locaux composent le réseau d'interlocuteurs en lien avec la pédagogie de l'école, en France et à l'étranger. La Comédie de Caen et Radio Phénix ont une convention avec l'école pour des projets pédagogiques en 2020, et Sciences Po Rennes, la Scène nationale de Cherbourg, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Normandie et la Comédie de Caen pour des projets en 2019.

On note également l'enseignement des langues ou la formation sur les comportements addictifs.

Une partie des partenaires seulement est nommée sur le site internet de l'école avec un lien renvoyant vers leur site. Il est dommage que n'y soient pas clairement précisées les actions menées avec ces différents partenaires.

Au niveau européen, l'ésam Caen/Cherbourg a fait le choix dynamique de participer aux travaux de *Creator Doctus*, réseau financé par l'agence Erasmus+ et réunissant des écoles d'art d'une quinzaine de pays qui ont développé des doctorats de recherche et création artistique par la pratique.

Elle fait partie également du réseau Erasmus+ (programme d'échange d'étudiants et d'enseignants à l'international).

L'école explicite la valeur ajoutée de nombreuses collaborations avec des institutions internationales dans le cadre de mobilité européenne ou extra-européenne pour les étudiants ou le personnel enseignant et administratif. Cette ouverture signe la dynamique du projet d'établissement qui repose en interne sur une large communauté d'acteurs ; 34 établissements européens et extra-européens sont ainsi recensés. La mobilité étudiante est une priorité affichée par l'école. Elle a été étendue au 1^{er} cycle en 2018 après avoir été réservée au 2^{ème} cycle pendant de nombreuses années. L'établissement est convaincu de l'importance de la mobilité et travaille à limiter les freins sociaux et financiers en multipliant les soutiens aux étudiants (financements de voyages d'études en 1^{er} cycle, bourse internationale en 2^{ème} cycle, soutien financier de la Région, etc.). Le soutien accru aux boursiers offre désormais de nouvelles perspectives dans la volonté de l'établissement de systématiser la mobilité.

Au-delà des mobilités, l'école est impliquée depuis plusieurs années dans des projets internationaux en collaboration avec des institutions publiques, des centres d'art ou d'autres écoles à l'étranger. Par exemple, une résidence de recherche est proposée chaque année aux étudiants et au personnel de l'école à Prague dans le cadre d'un partenariat avec l'association Bubahof et le centre d'art MeetFactory.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants.

L'école base les principes de son enseignement sur la transversalité, l'interdisciplinarité et sur une articulation entre art et techniques.

Depuis deux ans, dès la 1^{ère} année, elle impose aux étudiants des initiations techniques dans les nombreux ateliers de l'école tout en développant les pratiques fondamentales de l'art : couleur, dessin, photo, volume, etc., comme préalables à l'expression de l'étudiant.

La pédagogie met en œuvre un principe de progressivité qui implique l'acquisition de bases techniques et de savoir-faire dans les premiers semestres des études, les fondamentaux, avant la mise en place en milieu de cycle (au semestre 4) d'un enseignement par atelier de création où s'élabore progressivement la conception d'un projet. Ainsi, la 1^{ère} année délivre un enseignement général pour les options *Art* et *Design*, ce qui peut expliquer en partie ce choix d'un modèle d'acquisition basé sur les pratiques d'atelier pour faire naître le projet personnel de l'étudiant. Les 2^{ème} et 3^{ème} années du DNA option *Art* correspondent à un temps de définition puis de spécialisation du projet et de la pratique personnelle de l'étudiant qu'accompagne l'acquisition d'un socle théorique qualifié de solide. La 3^{ème} année, c'est-à-dire les semestres 5 et 6, est consacrée à la préparation du diplôme, le suivi de conférences et la rédaction d'un document pensé comme outil de réflexion sur le travail de l'étudiant.

L'ensemble des étudiants en DNA suit un parcours hebdomadaire composé d'une journée d'enseignements théoriques et de quatre journées d'enseignement pratique en petits groupes.

À la lecture de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), on constate que la formation dispensée en DNA est conforme aux attentes énoncées. Des précisions ont été apportées lors de la visite de l'école sur la manière dont sont envisagés la connaissance des ressources professionnelles (juridiques, économiques et financières) et le fonctionnement des réseaux de diffusion et de communication, ainsi que la maîtrise des différents modes de communication. Il faut noter à ce propos le programme de résidences d'après-école avec des partenaires de grande qualité en France et à l'étranger.

Concernant la transmission des savoirs, dans le but d'assurer des fonctions pédagogiques, de médiation et d'animation d'atelier tous publics, l'école a fait le choix de ne pas délivrer de certificats aux étudiants attestant de ses initiations.

La structure de la formation est adaptée aux différents profils étudiants. Comme tous les établissements d'enseignement supérieur, l'ésam Caen/Cherbourg a dû développer des modalités de formation à distance pendant l'année 2020 en raison de la crise sanitaire et des différents confinements. Il est noté que l'école entend se doter à l'avenir de moyens plus performants que ceux qui ont déjà été mis en place jusqu'à présent. Pour cela, une plateforme Moodle est en cours de développement pour 2021.

L'école est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap mais s'est heurtée cependant, jusque-là, à un échec d'intégration.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas dispensée et pas à l'ordre du jour des priorités de l'école d'autant qu'elle est disponible à l'échelle de la Comue. Il n'est pas fait mention de la validation des études supérieures (VES).

La formation continue pourrait être envisagée mais l'école ne dispose pas aujourd'hui des moyens nécessaires. Ainsi, si comme beaucoup d'écoles territoriales, l'ésam Caen/Cherbourg dispose des équipements et des compétences pour proposer de la formation continue à destination des artistes plasticiens, elle n'a pas les moyens humains suffisants pour la mise en place d'un tel programme. Un dialogue a été initié avec un tiers lieu partenaire, le Wip-coworking à Colombelles, pour imaginer une solution à ce problème de formation au long cours sans qu'un calendrier ait pu jusqu'à présent être fixé.

Les étudiants sont au contact des environnements de recherche et socio-professionnels associés à la formation.

Premier dispositif d'ouverture sur le monde professionnel, l'ésam Caen/Cherbourg propose un programme de conférences obligatoires ou optionnelles pour les étudiants en partenariat avec le FRAC. D'autre part, des visites et des découvertes des principales institutions culturelles de la région sont organisées dès la 1^{ère} année : FRAC Normandie Caen, Artothèque, Centre de culture scientifique, Centre dramatique national, Centre chorégraphique national, théâtres, bibliothèques, Institut pour les mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), etc.

Le Studio modulaire, espace de réflexion et de création numérique, privilégie des contacts avec le milieu professionnel, l'environnement et l'actualité culturelle et contribue à la professionnalisation des étudiants. Il s'associe notamment au Dôme (centre de cultures scientifiques) pour permettre aux étudiants un accès privilégié à ses équipements ainsi qu'au festival international interstice (arts visuels, sonores et numériques).

Un stage crédité d'ECTS fait partie de la formation de 1^{er} cycle sous la responsabilité d'un enseignant référent.

Des modules de formation relatifs aux droits et obligations sociaux et fiscaux des artistes et des échanges d'expériences avec de jeunes diplômés sont organisés au fil du cursus.

Un dispositif spécifique de professionnalisation est organisé en partenariat avec le FRAC.

L'école participe de manière active à l'écosystème régional des arts plastiques ainsi qu'aux phases d'élaboration du schéma d'orientation pour le développement des arts visuels en Normandie (SODAVI). Elle contribue au réseau de diffuseurs RN13bis et à la constitution d'un pôle Établissements supérieurs culture de Normandie avec l'ESADHaR et l'ENSA de Normandie, initiatives qui permettent une meilleure insertion professionnelle de ses étudiants.

On note le recrutement récent d'un *community manager* en charge de la diffusion et de la valorisation du travail des étudiants et des diplômés de l'école, afin de faciliter les médiations vers le monde professionnel.

Durant le 1^{er} cycle, les modalités de l'initiation à la recherche auraient pu être plus détaillées. On peut se demander comment la formation met en place des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche (ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes et ses résultats).

Si elle est implicite à la formation et se retrouve dans le descriptif des cours, l'acquisition de compétences transversales ne fait pas l'objet d'un affichage particulier.

Transmis par des cours et travaux dirigés, l'enseignement des langues suit le travail de l'étudiant pour lui permettre de développer une capacité orale et écrite à décrire et parler de son travail, de même qu'à le positionner dans l'environnement de l'art contemporain. Il n'y a pas d'informations indiquant que des cours autres que les cours de langue ou des conférences soient données dans une langue étrangère.

Dès la 1^{ère} année du DNA, plusieurs journées créditées dans le tableau des ECTS sont consacrées à la découverte de la création numérique dans une perspective historique et au travers de pratiques liées au son et au *Net art*.

Le Studio modulaire, pendant pédagogique du projet de recherche éponyme, permet d'accueillir des étudiants de la 2^{ème} à la 5^{ème} année. Il s'agit d'un espace permanent ouvert aux étudiants qui souhaitent, à travers des projets, interroger la place des langages et des outils numériques dans la création.

Il favorise le développement de tous les projets ayant recours aux technologies du numérique : installations, dispositifs, performance, programmations, électronique, immersion 3D, etc.

Enfin, l'ésam Caen/Cherbourg développe une réflexion sur la place des logiciels libres et ouverts dans les outils utilisés au sein de l'école et développe une plateforme d'apprentissage en ligne, un Moodle, permettant l'organisation des cours, le partage de documents de travail et la création d'une interface pour les documents de scolarité des étudiants.

Les dispositifs personnalisés d'aide à la réussite ne sont pas renseignés.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes.

Le Studio modulaire constitue un outil de veille et de réflexion théorique et critique sur la création et les nouvelles écritures liées au développement des technologies numériques. À ce titre, il participe au développement de ces bonnes pratiques.

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

31 professionnels des mondes de l'art et du design reconnus sur les scènes nationale et internationale, 12 intervenants extérieurs, praticiens, ainsi que 14 techniciens spécialisés, composent l'équipe pédagogique permanente de l'ésam Caen/Cherbourg. Les parcours professionnels démontrent la pertinence des intervenants en regard des contenus de la formation. Par ailleurs, l'ensemble des CV des professeurs et techniciens est consultable sur le site internet de l'école.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une autoévaluation régulière, réalisée à travers les instances de gouvernance de l'établissement, les réunions pédagogiques, les bilans d'activités, les rapports de diplômes et une évaluation des enseignements par les étudiants.

Un séminaire pédagogique de réflexion sur l'ensemble des formations de l'ésam Caen/Cherbourg a été organisé en 2017 et l'évaluation par les étudiants en 2018-2019. Ces deux modalités d'appréciation de la formation ont vocation à être reconduites de façon pluriannuelle. Ce séminaire fait l'objet d'une restitution qui détaille les différents niveaux d'analyse et précise les recommandations formulées par les participants. L'autoévaluation par les étudiants, issue d'un questionnaire fait aussi l'objet d'une analyse détaillée.

Le conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), réuni quatre fois par an, se saisit des outils d'évaluation pour en faire une analyse et dégager les transformations nécessaires à l'amélioration des formations. Le CEVE, composé de 15 membres, dont un tiers d'étudiants, apporte un regard croisé entre enseignants, étudiants, techniciens et personnel administratif. Il est associé aux évaluations internes et le dossier d'autoévaluation adressé au Hcéres lui a été présenté.

Toutes les composantes de la communauté éducative sont donc associées à différents niveaux de pilotage de la formation et contribuent à la réflexion sur l'évolution de la formation. La composition de ces organes de gouvernance est définie et connue de tous. Les ordres du jour depuis 2017 sont connus pour le conseil de la vie étudiante et le conseil scientifique.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. L'évaluation des connaissances et des pratiques, histoire et théorie des arts, expressions plastiques, séminaires, accrochages, voyages d'études, est pratiquée par chaque enseignant selon des modalités décrites dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Ils peuvent prendre la forme de devoirs sur table, dissertations ou commentaires de documents, présentations orales du travail, questions à choix multiples (QCM), décomptes de présence, investissement, contrôle continu, etc.

L'évaluation des compétences, nécessairement présente dans les modalités d'appréhension du travail énumérées ci-dessus, n'est pas pour autant qualifiée dans le dossier d'autoévaluation.

L'ésam Caen/Cherbourg met en œuvre de manière active un processus d'amélioration continue de son offre de formation à travers la réunion de ses instances, l'analyse des rapports d'activité et des rapports de diplômes et par l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le schéma des études, la grille des crédits ECTS et les contenus de cours sont explicites de même que les emplois du temps. Chaque année fait ainsi l'objet d'une description précise par fiche où sont rappelés la problématique de l'année de formation, les objectifs pédagogiques et sa méthode ainsi que le travail minimal demandé à l'étudiant. Le descriptif des activités de la formation reprend un schéma classique et bien informé.

Il n'est pas indiqué si des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques. Aucun renseignement ne permet de vérifier que la formation reconnaît l'engagement personnel de l'étudiant sur le plan social ou par exemple dans les instances de l'école, au sein du bureau des étudiants, ou sur un volet associatif.

À ce jour, malgré plusieurs questionnements qui traversent en particulier le séminaire pédagogique organisé en 2017, l'acquisition de compétences n'est pas listée dans la grille d'évaluation. Les compétences mentionnées dans le programme de formation sont des savoir-faire techniques ou des ressources en termes de pédagogie.

Un portefeuille de compétences générales acquises durant la formation en art existe néanmoins. Il est listé dans le supplément au diplôme sans que la spécificité du DNA soit interrogée : comprendre les enjeux culturels et professionnels de l'art contemporain, élaborer des projets artistiques dont la singularité et l'innovation sont capables de s'imposer dans les milieux économiques de la création, s'impregner des réalités complexes qui s'attachent au processus de création, et acquérir des compétences professionnelles qui épousent l'évolution des métiers de la création.

Si les compétences acquises à l'issue de la formation en art sont clairement listées dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement, aucun référentiel de compétence spécifique n'est cependant documenté pour fournir aux enseignants un socle de compétences communes à délivrer. De la même façon, aucun portefeuille de compétences n'est disponible en propre pour les étudiants ; il semble résulter de l'enseignement délivré par l'école sans qu'il soit question de l'objectiver. C'est un chantier neuf pour les écoles d'art qu'il serait intéressant de développer.

Le supplément au diplôme ne mentionne pas l'acquisition de connaissance ou de compétences extérieures au cadre de l'enseignement de l'école.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont analysés et publiés. Le processus de recrutement en première année ainsi que le fonctionnement des commissions d'équivalence sont clairement présentés. Le recrutement en cours de cursus par une commission d'équivalence est analysé et explicitement énoncé. Il permet un brassage des étudiants et une prise en compte de parcours spécifiques possibles à l'ésam Caen/Cherbourg.

Les effectifs de la formation sont suivis quantitativement, par année, en fonction des parcours et sont renseignés depuis 2015. La baisse soudaine des inscrits en première année de DNA survenue en 2017-2018 est notée et les mesures prises pour y remédier sont explicitées dans le dossier d'autoévaluation.

Le taux de participation aux examens d'entrée et la proportion de candidats retenus sont clairement renseignés depuis 2015. La variation de ces taux est analysée et expliquée, notamment par des changements dans l'organisation des modalités de recrutement. Ces informations concernent l'examen d'entrée comme les commissions d'équivalence.

En 2016, une enquête d'insertion professionnelle a été réalisée auprès des diplômés 2005-2015 avec un taux de participation de 60 %. Les résultats de cette enquête ont été rendus publics. L'école ne publie pas d'informations sur les étudiants sortants non diplômés. Il est dommage que les graphiques et les chiffres ne donnent pas lieu à une analyse.

Un tableau complet établi à partir des résultats de l'enquête fournit les informations nécessaires sur le parcours professionnel des diplômés. 38,5 % se déclarent artistes-plasticiens (photographe, peintre, vidéaste, artiste sonore, illustrateur, etc.) et 14,6 % graphistes (graphiste *free-lance*, directeur artistique, *web designer*, etc.). 31,5 % évoluent dans les champs professionnels de l'art et de la culture sans être artistes eux-mêmes : 12,3 % enseignent les arts ou les arts appliqués, 9,2 % travaillent dans le domaine de la médiation culturelle ou de l'animation socio-culturelle, 6,1 % sont techniciens et assistants artistiques, 3,8 % travaillent dans le domaine de la communication. 4,6 % ont poursuivi leur formation après l'obtention de leur diplôme à l'ésam Caen/Cherbourg. 10,8 % se sont réorientés dans des champs autres que ceux de l'art et de la culture.

La dernière campagne relative à cette enquête d'auto-évaluation a mobilisé 127 étudiants et 66 diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- La diversité des apprentissages techniques et leur accompagnement par l'équipe technique.
- L'ouverture sur le monde professionnel par le jeu des partenariats.
- La mise en place des outils d'autoévaluation et du pilotage, dont l'évaluation des enseignements.

Principaux points faibles :

- Le manque de transversalité entre les différentes années du DNA en contrepoint de sa structuration rigoureuse.
- La diffusion de la recherche et les interactions avec la pédagogie n'étant pas clairement établies.
- L'absence d'analyse de l'insertion professionnelle en fin de 1^{er} cycle et sur les abandons en cours de scolarité, et le non renseignement de dispositifs d'aide à la réussite.

Analyse des perspectives et recommandations

L'ésam Caen/Cherbourg est montée en puissance sur les modalités de son fonctionnement dont le volet le plus remarquable est celui de la recherche. L'école s'est également engagée dans le difficile chantier de la diversité sociale et elle déploie désormais des capacités d'auto-analyse formalisées et exemplaires en se dotant des instances nécessaires au dialogue.

Il convient de rappeler qu'il s'agit pour le DNA d'une première évaluation. Des améliorations peuvent néanmoins encore être faites concernant la transversalité pédagogique, la structuration d'un référentiel de

compétence, la diffusion de la recherche au stade de l'initiation et l'accueil des étudiants en situation de handicap.

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

L'École supérieure d'arts et médias Caen/Cherbourg (ésam Caen/Cherbourg) propose une formation conduisant au diplôme national d'art (DNA) option *Design*, mention *Design graphique*, sur trois ans. Elle est organisée sous forme de DNA depuis la rentrée 2017, dans la continuité de ce qui était avant un diplôme national d'arts et techniques (DNAT) déjà orienté vers le design graphique depuis 1983, et en remplacement du DNA option *Communication* qui a fusionné avec le DNA option *Art* la même année.

L'entrée en DNA se fait sur concours ou par commission *via* des équivalences. La 1^{ère} année du DNA est commune aux deux disciplines de l'art et du design. L'orientation vers l'option *Design* commence à partir de la 2^{ème} année de formation, suite à la demande de l'étudiant et la validation des crédits ECTS nécessaires.

L'ensemble de la formation du DNA option *Design*, tout comme celle du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), est localisée sur le site de Caen.

Analyse

Finalité

Avant tout, il est important de noter que le DNA option *Design*, mention *Design graphique*, a été créé en 2017, et constitue donc un nouveau programme dont la structure et les résultats en terme de formation et d'insertion professionnelle, nécessitent sans doute un certain recul et une stabilisation des activités. Le DNSEP option *Design*, mention *Éditions*, qui permet la poursuite des études en design graphique suite au DNA dans la même structure, n'a vu qu'une seule promotion de diplômés à ce jour, et la visibilité de son imbrication avec le 1^{er} cycle est encore à étudier.

Les objectifs de la formation du DNA sont clairs et ambitieux, couvrant l'ensemble des métiers liés aux design graphique, que cela soit en termes de techniques à maîtriser, de savoirs à acquérir, et de capacité de développement de démarches créatives, individuelles ou collectives.

Le DNA option *Design*, mention *Design graphique* vise à former les étudiants aux métiers de designer graphique, maquettiste, info-graphiste, imprimeur, web-designer, typographe, illustrateur, scénographe, ou médiateur culturel. La formation assure un apprentissage des outils et techniques numériques et physiques, de solides bases historiques et théoriques, ainsi qu'une culture artistique et graphique nécessaire pour aborder les domaines du design graphique, design éditorial, design numérique, design d'interaction, design social, design de services, design d'information ou design signalétique, pour n'en citer que quelques-uns.

L'ouverture récente d'un DNSEP option *Design*, mention *Éditions*, permet aux diplômés du DNA option *Design* de poursuivre leur formation dans la même structure académique. La présence d'une 1^{ère} année commune aux formations en art et en design, permet une ouverture d'esprit dès l'origine et des capacités de construction de parcours intéressant pour les étudiants. L'ésam Caen/Cherbourg insiste sur l'importance de cette 1^{ère} année commune, qui permet aux élèves de choisir entre l'option *Design* et l'option *Art* en connaissance de cause. Néanmoins, il a été noté que l'offre pédagogique de 1^{ère} année était plutôt orientée vers la formation artistique, et il serait intéressant d'équilibrer cette formation de 1^{ère} année pour fournir un choix éclairé aux étudiants. Les connaissances et compétences à acquérir sont bien exposées également dans l'ensemble des documents transmis par l'établissement (document d'autoévaluation, livret des études et documents de bilan pédagogique individuel, fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), etc.).

Dans les objectifs de débouchés de la formation, sont énoncés de nombreux métiers différents, listés plus haut, dans quasiment tous les domaines du design tels que le design éditorial, le design numérique, le design d'interaction, le design social, le design de services, le design d'information, le design signalétique, le design textile, le design produit, l'éco-design, le design pédagogique, le motion design ou même le design prospectif. Pourtant, les formations ne semblent pas correspondre à un panel aussi large et varié, et les projets

de diplômes sont fortement inscrits dans une pratique du design graphique (typographie, logotypes, édition papier et mise en page). Il semble y avoir une tradition liée à ces formats et ces pratiques, héritée du DNAT.

La structuration par parcours et par projets, ainsi que la forte imbrication de l'école dans un réseau de partenaires régionaux, fournissent aux étudiants une capacité de professionnalisation nécessaire à l'activité de design graphique. La formation du DNA est clairement orientée vers la poursuite des études en 2^{ème} cycle, dans l'école mais aussi vers d'autres DNSEP ou master nationaux ou internationaux. Le DNA n'est pas en lien direct avec la recherche, bien que les étudiants profitent indirectement de l'accès aux activités du doctorat Recherches en art, design, innovation, architecture en Normandie (RADIANT) (séminaires et accès à la recherche pour les enseignants).

Positionnement dans l'environnement

De 2017 à 2018, l'offre de formation de l'école a été réorganisée en deux filières, en art et en design, comportant chacune une option de DNA et une option de DNSEP, ce qui rend sa structure claire et bien différenciée. L'école dispense par ailleurs une formation préparatoire et des formations et ateliers particulièrement diversifiés et nombreuses pour le grand public. L'École d'art et design du Havre-Rouen (ESADHaR), proche géographiquement, a pour son option *Design* une même orientation en design graphique, ce qui participe à construire un positionnement fort dans ce champ à l'échelle régionale. La question de leurs différenciations pourrait néanmoins être posée.

La structuration de la recherche est l'un des points remarquables de l'évolution de l'école sur la dernière période (2015-2020) et depuis l'évaluation Hcéres précédente (2015-2016), à travers notamment la mise en place d'une fonction de responsable de la recherche, l'installation du conseil scientifique (CS) de l'école et la création d'une unité de recherche (RNSR no. 201822893K) et d'un doctorat – RADIANT – (au sein de l'école doctorale n° 558 Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage). Ce doctorat a été mis en place grâce au partenariat avec l'ésam Caen/Cherbourg, l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Normandie et la ComUE Normandie Université. La création de la revue Recherche art design innovation architecture littérature (RADIAL) s'avère un outil de diffusion efficace de la recherche auprès des étudiants. Des colloques et des journées d'étude sont organisés par les enseignants-chercheurs.

L'initiation de premières thèses de doctorat, appuyées sur des bourses de la région, démontrent déjà que ce doctorat fonctionne concrètement. Un autre point fort est l'accompagnement d'enseignants de l'école vers l'obtention du doctorat ou de l'habilitation à diriger les recherches (HDR) au sein de cet environnement. La structuration de la recherche se réalise par d'autres projets comme celui du développement d'une plateforme de recherche commune avec l'École de Cergy et la Villa Arson à Nice.

Malgré cette dynamique très positive, le programme du DNA ne comporte pas de disposition spécifique articulée à la recherche (cela se fait en DNSEP). Les étudiants en DNA bénéficient à la fois de l'évolution vers la recherche d'une partie des enseignants, et d'un accès à l'ensemble des activités ou événements de la recherche ouverts à l'ensemble des étudiants de l'école (conférences, séminaires de recherche, etc.). Une sensibilisation aux thématiques de recherche propre au design, ou des projets communs avec les doctorants, permettrait aux étudiants de DNA de profiter de ces évolutions.

L'ancrage de l'école dans un réseau de relations territoriales dense est un autre point fort, déjà mentionné lors de l'évaluation Hcéres précédente. L'école travaille en coopération, selon différentes modalités, avec l'ensemble des acteurs du territoire dans les champs de l'art et de la culture (31 structures sont mentionnées dans le document d'autoévaluation transmis par l'établissement). Sont mises en avant des relations avec le FRAC Normandie, avec le réseau de diffusion RN13bis, et dans le champ de l'édition avec l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). Ces partenariats permettent l'organisation de visites pour les étudiants, la tenue de cycles de conférences communs, l'invitation d'intervenants dans des enseignements ou des jurys, et des opportunités pour des projets en partenariat, des stages ou l'évolution professionnelle des diplômés. Un autre partenariat en cours de montage génère une forte possibilité d'évolution et d'expérience pour les étudiants, avec le Wip-coworking de Colombelles (tiers-lieux) et la branche caennaise de Science Po Rennes.

La coopération internationale est un autre aspect porté par l'école, avec un développement sensible dans la dernière période mais toujours avec une marge de progrès importante. 34 accords de partenariat avec des établissements étrangers, en Europe et à l'international, sont mentionnés, dont neuf nouveaux depuis 2016. L'école est également membre de *CampusArt* (réseau d'établissements français proposant des formations dans le domaine des arts et de l'architecture animé par l'Agence Campus France), et des réseaux *European league of institutes of the arts* (ELIA) et *Creator doctus* (réseau européen pour la recherche en écoles d'art et design). Initialement réservé aux étudiants de DNSEP, ces supports pour les semestres d'échanges à l'étranger ont été ouverts aux étudiants de DNA (2^{ème} année) depuis l'année scolaire 2019-2020. C'est là une décision à saluer. Néanmoins, aucun étudiant de DNA option *Design* n'a pu profiter de ce dispositif à l'heure actuelle (uniquement des étudiants du DNA option *Art*). La question de l'accompagnement des étudiants et de leur accès à ces expériences internationales dans le DNA devrait donc être posée et développée.

Organisation pédagogique

La 1^{ère} année du DNA est commune aux deux options *Art* et *Design*. Le choix d'option se fait à l'issue de cette 1^{ère} année, et pour les deux années suivantes. Le document d'autoévaluation de l'établissement relève que, lors de l'admission en 1^{ère} année, la majorité des entrants (deux tiers environ) exprime un souhait d'orientation vers l'option *Design*, et qu'à l'issue de cette 1^{ère} année et lors du choix d'option, le rapport s'inverse : un tiers des étudiants choisissent finalement l'option *Design* et deux tiers l'option *Art*. Si ce déséquilibre n'est pas problématique en terme d'effectifs (l'option *Design* étant plus jeune et plus petite que l'option *Art*), il pourrait s'expliquer par la prégnance des cours et formations en art plutôt qu'en design durant cette 1^{ère} année. Il serait utile d'équilibrer ces formations initiales pour que les étudiants aient un panel de compétences communs aux deux disciplines et puissent aborder le design graphique dans ses spécificités dès la 1^{ère} année.

L'organisation des enseignements est claire, cohérente et équilibrée, en termes de contenus (et de compétences à acquérir associées) et de modalités. Le DNA option *Design* est clairement porté vers l'acquisition de techniques et de savoirs solides, avec un volume horaire dense et obligatoire. La grande diversité des ateliers et des artisans et techniciens responsables de ces ateliers permet aux étudiants d'acquérir des savoir-faire nécessaires à leur futur métier. Le système des crédits ECTS est en place. L'ensemble des documents transmis par l'établissement expose clairement cette organisation et ces fonctionnements (document d'autoévaluation, livret des études numérique, fiche de bilan pédagogique semestriel, etc.). La dispense des enseignements à distance n'était pas prévue avant mars 2020 mais la crise sanitaire a conduit l'école à mettre en place des premières modalités. Le document d'autoévaluation de l'établissement indique que le développement d'une plate-forme Moodle est en cours, ainsi qu'une recherche de soutien du ministère notamment pour des développements plus avancés. Il y a sans doute là une série d'outils à développer, non seulement vis-à-vis de la situation sanitaire actuelle, mais aussi pour le futur de l'école (banques de données documentaires internes, travail des diplômés, plateformes d'échanges et d'information etc.).

L'école est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap, avec la réserve de ponctuelles difficultés d'adaptation de certains enseignements pour certains handicaps. L'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas mis en place ni envisagés à ce jour. La VAE, dans le périmètre de l'école, est mise en place pour le doctorat RADIANT.

En terme de professionnalisation, la formation bénéficie du riche réseau de partenariats et de relations de l'école, sur le territoire en particulier, et avec d'autres acteurs, qui ouvre aux étudiants de nombreuses occasions de rencontres et d'échange avec des professionnels, et des opportunités de stage ou d'activité après le diplôme. Pendant la formation, ces rencontres se font à l'occasion de visites de lieux d'activité, d'accueil de professionnels pour le cycle de conférence annuel (cinq conférences par an), de l'encadrement des deux *workshops* inter-semestre annuels, ou de la participation à des projets, et enfin à l'occasion des stages. Les étudiants de DNA sont clairement orientés vers une poursuite d'études en 2^{ème} cycle, plutôt qu'une professionnalisation directe après le 1^{er} cycle, bien qu'ils aient déjà des éléments pour aborder leur professionnalisation future.

En DNA un stage professionnel est obligatoire entre les semestres 3 et 6, d'une durée minimum de 10 jours. L'école mentionne parmi les compétences attendues des diplômés un bloc « connaissance du milieu professionnel », mais sans préciser pour quelle formation de l'école il s'agit. Ce bloc ne se retrouve pas dans le livret des études, ni dans l'organisation des activités, ni dans les documents de bilan pédagogique des élèves – sauf à considérer en DNA qu'il consiste en un stage professionnel. De la même manière, il ne semble pas qu'une évaluation des apprentissages du stage soit mis en place (le rapport de stage optionnel est évalué au moment des accrochages de fin d'année). Il y a sans doute ici une capacité d'évolution pour une meilleure imbrication de la formation aux questions de sensibilisation à la profession.

L'école a en projet la formalisation d'un réseau des anciens élèves, qui serait une modalité supplémentaire de renforcement des liens avec les milieux professionnels, un projet judicieux à soutenir et à construire pour pérenniser et structurer l'insertion professionnelle, utile aussi bien en DNA qu'en DNSEP.

Le numérique est présent dans les enseignements, et pour certains portant spécifiquement sur les évolutions du graphisme et de l'édition liées au numérique. Pour autant, la pratique elle-même repose principalement sur un double dispositif récent : le Laboratoire modulaire, orienté vers la recherche, et le Studio modulaire pour la formation. Le Studio modulaire est à la fois un espace ouvert d'accès à des ressources (équipements, documentation et veille) et à un accompagnement pédagogique, et d'organisation de *workshops* et autres activités tournés vers le numérique (développés notamment en coopération avec le laboratoire de fabrication (*Fab lab*) du Dôme (centre de culture scientifique et technique, proche géographiquement) et avec le festival international Interstices d'arts visuels, sonores et numériques). La place centrale de ce dispositif aussi bien dans la formation que la recherche, pour créer des liens entre DNA, DNSEP et le doctorat RADIANT,

pour avoir accès à des espaces d'expérimentation, à du matériel, et à de la formation, requière une attention particulière. Une question se pose quant à l'accès à ces dispositifs pour les élèves de DNA, au-delà des *workshops* et formations obligatoires, notamment pour leurs projets de fin de formation.

L'école développe une politique active de mobilité internationale pour les étudiants et les enseignants. Dans la période récente, *via* des financements Erasmus, la mobilité étudiante est passée progressivement de deux à une dizaine d'élèves par an, et cinq à six enseignants chaque année ont également bénéficié d'une mobilité à l'étranger. Néanmoins, il semble que cette bonne progression concerne principalement les étudiants en option *Art* et non ceux en option *Design*. Le programme des enseignements comporte un cours d'anglais de 20 heures, sur un semestre par an, dans chacune des trois années du DNA. Aucun enseignement dans une autre langue, autre que le français, n'est mentionné.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée. Les enseignants permanents dispensant les enseignements pratiques sont généralement praticiens en-dehors de leur activité à l'école. Pendant les trois années du DNA, les intervenants extérieurs représentent environ un quart de l'ensemble des enseignants (chaque année environ 10 intervenants extérieurs pour 30 enseignants permanents) tous présents sur des enseignements pratiques liés au cœur de métier. L'équipe administrative représente environ 20 % de l'effectif des personnels de l'école.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et compétences repose sur un ensemble de dispositifs cohérent et complet : entretiens pédagogiques individuels en cours (sur demande de l'étudiant en DNA) et fin de semestre, semaine d'accrochages collectifs donnant lieu à des jurys (comptant au moins trois enseignants de l'école et un intervenant extérieur), journée de bilans pédagogiques individuels (regards de plusieurs enseignants permettant un avis concerté de l'équipe pédagogique sur le parcours et la validation ou non du semestre), et enfin jury de diplôme composé de deux professionnels et un enseignant de l'école. Les connaissances et compétences à acquérir sont formalisées clairement dans le livret des études numérique. Les évaluations sont consignées dans les fiches de bilan pédagogique semestriel, puis dans les rapports de jury de diplôme.

En plus du conseil d'administration (CA), les instances de gouvernance de l'école comptent un conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), qui se réunit trois ou quatre fois par an, et enfin un CS, prévu lors de la création de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) en 2011 mais mis en place pour la première fois en 2018, et se réunissant deux fois par an. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement souligne la bonne qualité des échanges au sein de ces instances. Le CEVE a vu sa structuration évoluer en 2018 (passant de 16 à 20 membres) et a été fortement sollicité pour la transformation des DNA et la création du nouveau DNSEP, ainsi que sur les questions culturelles et de vie étudiante. Sa présence au sein de l'établissement semble particulièrement bien intégrée et assure la qualité des transformations réalisées au cours de la période 2015-2020. Le dossier indique le lancement d'une démarche de Responsabilité sociale des organisations RSO en 2020.

Suivant des recommandations de la précédente évaluation Hcéres, l'école a mis en place en 2018 un séminaire pédagogique, ouvert aux enseignants et étudiants, qui a permis d'identifier un ensemble de pistes d'amélioration suivi de plusieurs mises en œuvre. Par ailleurs, elle a conduit en 2018-2019 une enquête d'autoévaluation des formations par les étudiants et les diplômés, à laquelle 127 étudiants sur environ 260 ont répondu, ainsi que 66 diplômés. Ces deux dispositifs, séminaire pédagogique et enquête d'autoévaluation, ont selon l'école vocation à être répétés selon un rythme pluriannuel. La vitalité de ces deux dispositifs, le nombre et la structuration de ses échanges (Forces, Faiblesses, Opportunités, Risques), et les actions concrètes à mettre en place, constituent un point particulièrement fort dans le pilotage de l'école.

En ce sens, la précédente évaluation du Hcéres a été prise en compte par l'école en suivant les principales recommandations qui avaient été formulées : clarification de l'offre de formation par une réorganisation en deux options *Art* et *Design*, à la fois en DNA et en DNSEP (en 2017-2018), ajustement des instances de gouvernance dans la réforme des statuts de 2018 et mise en place active (dont la première séance du CS), et renforcement des partenariats, dont des partenariats locaux structurants avec l'ESADHaR et l'ENSA Normandie orientés vers la constitution d'un pôle Établissements supérieurs culture de Normandie, et avec la ComUE Normandie Université.

Il faut noter une absence de dispositif d'aide à la réussite, notamment dans le cas d'échec au diplôme.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs en DNA depuis cinq ans, pour les deux options *Art* et *Design* cumulées, et pour l'option *Design*, présente des variations mais une tendance stable et un remplissage à 100%. Les entrées en

DNA pour l'ensemble des deux options variant entre 50 et 70 étudiants par an, pour 20 à 25 qui entrent ensuite en option *Design* la 2^{ème} année. 17 à 20 étudiants poursuivent en 3^{ème} année jusqu'au diplôme (soit 2 à 10 abandons par an à l'issue de la 2^{ème} année, en option *Design*). Depuis 2017-2018 l'école est membre du programme Égalité des chances en écoles d'art et design, en association avec deux lycées locaux, ce qui a permis de 2017 à 2020 l'entrée de six étudiants de ces lycées. L'école est depuis 2013 membre de *CampusArt* ; la part d'étudiants étrangers accueillis est passée progressivement de 10 % en 2016-2017 à 14 % en 2019-2020 et l'école travaille à renforcer le dispositif d'accueil de ces étudiants, notamment sur le plan administratif. Il n'est cependant pas mentionné sur ces pourcentages d'étudiants étrangers accueillis, s'ils sont en admission pour l'ensemble d'un parcours, ou/et en semestre d'échange académique.

Si le dossier indique que la formation de DNA option *Design*, mention *Design graphique* permet aux étudiants d'intégrer ensuite le DNSEP option *Design*, mention *Éditions* du même établissement, il est difficile d'évaluer l'effectivité de ce lien dû à la jeunesse du DNSEP (seulement cinq diplômés à ce jour). Le dossier mentionne une série d'études sur les parcours des étudiants diplômés, mais ne sont pas liés directement au DNA (étude datant de 2018-2019, le DNA ayant été créé en 2018). Les études sur les parcours des diplômés de DNA, notamment le pourcentage de ceux qui poursuivent en DNSEP, seront nécessaires à l'avenir pour comprendre l'imbrication de ces deux formations. Selon le document « insertion professionnelle » fourni dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement (sans que soit précisée l'origine des données), sur l'ensemble des diplômés de DNA de l'école – options *Art* et *Design* confondues – de 2016 à 2019, la moitié ont poursuivi des études en DNSEP à l'école, un sixième ont poursuivi des études dans d'autres établissements et les deux derniers sixièmes n'ont pas poursuivi d'études ou n'ont pas répondu à l'enquête. Pour les élèves ayant poursuivi des études hors de l'école, les formations ou domaines ne sont pas précisés. Il paraît essentiel d'établir une évaluation détaillée des parcours d'étudiants après le DNA, avec bien plus de précision, afin de pouvoir évaluer la formation, la professionnalisation, la mobilité internationale et les projets en partenariat avec les réseaux socio-culturels locaux du DNA dans le futur.

La mise en place de la formation en alternance n'est pas envisagée. L'autoévaluation fait état d'un constat partagé par les acteurs culture du territoire et avec le ministère d'un besoin de formation continue à l'échelle régionale, mais indique la difficulté d'y répondre avec les moyens actuels de l'école. Un partenariat extérieur (le *Wip-coworking* de Colombelles et Science Po Rennes) pourrait être une manière de proposer ce type de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- La dynamique de l'établissement et les transformations profondes de la formation pour établir un parcours DNA et DNSEP option *Design* structuré.
- Les dispositifs de pilotage et d'évaluation internes particulièrement actifs et intégrés, notamment le CEVE et le séminaire pédagogique.
- L'ancrage de l'école dans son territoire et de multiples collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels régionaux.
- Les rapprochements académiques structurants, notamment au sein de la ComUE Normandie Université (notamment RADIANT).
- La diversité et la richesse des ateliers, matériels et techniques, nécessaires aux métiers en design graphique.

Principaux points faibles :

- La relative absence de formation spécifique au design au cours de la 1^{ère} année commune.
- Le manque de visibilité sur l'insertion professionnelle et la cohérence des compétences acquises dans le DNA.
- L'absence d'articulation du stage avec le projet pédagogique et de rapport écrit d'évaluation.
- L'absence de dispositif d'aide à la réussite, notamment dans le cas d'échec au diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

Ce nouveau DNA option *Design*, mention *Design graphique* proposé par l'ésam Caen/Cherbourg est ambitieux, clair et bien structuré. Pour la suite, il s'agirait de poursuivre la bonne dynamique de restructuration pédagogique initiée depuis 2017 et consolider les relations avec le DNSEP. Pour cette consolidation, il conviendra de s'appuyer sur les organes de pilotage mis en place et restructurés récemment et d'inscrire la

politique de stage professionnel, voire de mobilité internationale, dans la pédagogie avec des critères et une évaluation partagés.

Si les liens entre DNA et DNSEP option *Design* sont cohérents, la question se pose pour les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études dans le même établissement. S'en suit la nécessité d'établir plus précisément le porte-feuille des compétences obtenues pour s'assurer que les étudiants puissent aborder l'ensemble des métiers du design graphique une fois diplômés et de proposer des parcours qui ne se limitent pas à l'édition.

De la même manière, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs d'aides à la réussite.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

L'École supérieure d'arts et médias Caen/Cherbourg (ésam Caen/Cherbourg) propose une formation conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) qui est divisé en deux mentions depuis 2019 suite à une réorganisation en profondeur des enseignements. La formation est dispensée sur les sites de Caen et de Cherbourg : DNSEP option *Art*, mention *Art* à Caen, et DNSEP option *Art*, mention *Cherbourg* à Cherbourg.

Ce positionnement en double site, conséquence de la création de l'Établissement public à caractère culturel (EPCC) permet à l'étudiant de disposer d'une offre d'étude complémentaire.

Analyse

Finalité

La finalité des deux options du DNSEP option *Art* est bien définie et leurs objectifs communs; ceux de former des étudiants en capacité d'appréhender les territoires de l'art. Sur le site de Cherbourg, dans un souci de différenciation, une autre pédagogie que celle mise en place sur le site de Caen est proposée, fondée sur l'échange, l'expérimentation et tournée vers l'action collective et l'immersion sur un territoire.

L'école se fixe une dizaine d'objectifs généraux pour la formation en art, tous clairement énoncés, qui traitent les aspects de la formation technique, de l'acquisition des connaissances théoriques, de l'émergence et du développement du projet personnel de l'étudiant dans un contexte responsable, éthique et citoyen.

Les contenus de la formation sont explicites de même que les emplois du temps. Chaque année fait ainsi l'objet d'une description précise par fiche où sont rappelés la problématique de l'année de formation, les objectifs pédagogiques et sa méthode, ainsi que le travail minimal demandé à l'étudiant. Le descriptif des activités de la formation sur le site de Caen reprend généralement un schéma classique très complet. Les fiches réalisées sur le site de Cherbourg sont moins complètes, certaines ne précisant pas l'objectif de la formation quand d'autres décrivent de façon lapidaire les objectifs, les contenus, et les méthodes d'enseignement.

La liste des métiers accessibles après le DNSEP est importante dans le document d'autoévaluation fourni par l'établissement, mais ne semble pas être complète.

Si l'insertion professionnelle est une priorité de l'école et est très valorisée sur son site internet, la poursuite des études après le DNSEP au sein du doctorat Recherches en art, design, innovation, architecture en Normandie (RADIAN) porté par l'école ne fait cependant pas l'objet d'une information particulière.

La formation dispensée est conforme aux attentes énoncées mais il serait néanmoins intéressant de distinguer dans la fiche les métiers qui relèvent des industries culturelles de ceux qui touchent aux industries créatives comme les fonctions de direction artistique et les postes relevant de la responsabilité managériale. Il serait aussi pertinent de montrer comment les deux formations, l'une sur Caen l'autre sur Cherbourg, se distinguent ou pas en rendant explicite les types de métiers qui leurs sont spécifiques.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les activités de recherche de l'établissement et du site.

Régionalement, l'école est associée aux différentes instances de l'enseignement supérieur. Elle est notamment membre associé de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université depuis 2017.

L'école développe plusieurs partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur dont l'École supérieure d'art de Le Havre-Rouen (ESADHaR), qui dispense une formation similaire, l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie à Rouen, l'Université de Caen, l'Université du Havre Normandie, et enfin l'antenne caennaise de Science-Po Rennes.

L'environnement de la recherche est très riche à l'ésam Caen/Cherbourg avec, d'une part, la participation à un cycle doctoral intitulé « Recherches en art, design, innovation, architecture en Normandie » (RADIANT) et, d'autre part, deux projets de recherche structurants (le Studio modulaire et Normes et généralités) portés par l'équipe pédagogique de l'école, dont l'un bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture. Ce doctorat a été mis en place en partenariat avec l'ésam Caen/Cherbourg, l'ENSA Normandie et la ComUE Normandie Université est rattaché à l'École doctorale (ED) n° 558 Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage (HMPL) de Normandie Université.

Depuis 2018, on compte 10 doctorants, dont la majorité (9 étudiants sur 10) sont boursiers. La présence d'enseignants pourvus d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), est à remarquer même si elle est encore faible (un seul enseignant HDR), si bien que l'école encourage ainsi ses professeurs, notamment à travers la validation des acquis de l'expérience (VAE), à préparer cette épreuve académique en passant le doctorat, puis pour ceux qui sont docteurs une HDR. Dans l'intervalle, les directeurs de thèse sont nécessairement choisis parmi les enseignants de l'université qui partagent cette responsabilité avec des co-directeurs artistes. Si ce doctorat est une excellente initiative, une plus ample explicitation des liens avec l'école doctorale, notamment concernant la répartition des rôles et fonctions de chacune des écoles participant à ce programme commun, et, surtout, les modalités de pilotage de la formation doctorale et les principes spécifiques au format « recherche et création » aurait été intéressante.

Complétant cette offre, les deux projets de recherche sont menés par des enseignants de l'école : le Laboratoire modulaire, dédié aux pratiques artistiques dans les espaces numériques et soutenu par le ministère de la Culture, et le programme « Loin du centre - normes et marginalités » qui bénéficie d'un accord conclu avec l'Académie de France à Rome - Villa Médicis afin d'accueillir les chercheurs dans le cadre de leur projet. Ce partenariat est une excellente initiative.

L'école fait donc le choix d'une recherche structurée, validée par les pairs plutôt que des modalités généralement à l'œuvre dans les écoles d'art se déclinant sur des modules pédagogiques tels que les ateliers de recherche et création (ARC). Il est cependant utile de mettre en perspective l'approche d'un tel doctorat en « recherche création » car l'école est loin d'être la première structure à en faire le choix. Elle s'inscrit en effet dans une cartographie nationale où s'est élaboré depuis plusieurs années déjà le développement d'une telle approche.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'accès à la recherche de son corps enseignant celle-ci a fait adopter par son conseil d'administration (CA) la possibilité d'une décharge horaire pour les enseignants-chercheurs, situation appréciable, car encore très marginale dans les écoles territoriales.

Enfin pour diffuser cette activité de recherche, l'école s'est également engagée dans une stratégie ambitieuse de publication sous la forme d'une plateforme numérique éditoriale pour la recherche en arts. Cet outil collaboratif a trois têtes, réunissant l'ésam Caen/Cherbourg, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy et la Villa Arson. Bien qu'à l'état de développement il s'annonce très prometteur. Il est à signaler que les productions étudiantes sont très bien documentées sur les réseaux sociaux de l'école.

Des activités régulières de recherche complètent ce dispositif sous la forme d'un séminaire mensuel organisé par les doctorants et de journées d'étude accessibles aux étudiants. Plusieurs partenaires, dont l'Université de Caen, le Centre de recherche risques et vulnérabilité et Sciences Po Rennes, sont associés à cette activité.

De nombreux partenaires de l'école sont mentionnés dont la présence enrichit les différentes formations délivrées par l'école. En premier lieu, figurent les professionnels du monde l'art et du design invités à intervenir, présenter leur travail ou encadrer des *workshops*. Ensuite, plus d'une trentaine d'associations et de partenaires institutionnels locaux composent le réseau d'interlocuteurs en lien avec la pédagogie de l'école, en France et à l'étranger. La Comédie de Caen et Radio Phénix ont une convention avec l'école pour des projets pédagogiques en 2020, et Sciences Po Rennes, la Scène nationale de Cherbourg, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Normandie et la Comédie de Caen pour des projets en 2019.

Au niveau européen, l'école participe aux travaux de *Creator Doctus*, réseau financé par l'agence Erasmus+ et réunissant des écoles d'art d'une quinzaine de pays qui ont développé des doctorats de recherche et création artistique par la pratique.

L'école valorise de nombreuses collaborations avec des institutions internationales dans le cadre de mobilité européenne ou extra-européenne pour les étudiants ou le personnel enseignant et administratif, de projets d'expositions ou de résidences. 34 établissements européens et extra-européens sont ainsi recensés. La mobilité étudiante est une priorité affichée par l'école qui travaille à la systématiser. Elle a été étendue au 1^{er} cycle en 2018 après avoir été réservée au 2^{ème} cycle pendant de nombreuses années.

Par ailleurs, l'école est impliquée depuis plusieurs années dans des projets internationaux en collaboration avec des institutions publiques, des centres d'art ou d'autres écoles à l'étranger. Par exemple, une résidence de recherche est proposée chaque année aux étudiants et au personnel de l'école à Prague dans le cadre d'un partenariat avec l'association Bubahof et le centre d'art MeetFactory.

L'école applique le système européen de transfert des crédits ECTS. Il existe également des principes d'équivalence avec les crédits obtenus en dehors de l'Union européenne, sur la base du nombre d'heures de travail effectuées par les étudiants. Les semestres à l'étranger sont encadrés par des contrats d'études, signés par l'étudiant, l'école ainsi que l'école partenaire.

Organisation pédagogique

L'école base les principes de son enseignement sur la transversalité, l'interdisciplinarité et sur une articulation entre art et techniques.

La fusion de l'option Art au niveau du 2^{ème} cycle (DNSEP) affirme et valorise sa dimension généraliste bien que deux mentions qualifient cette option : une mention *Art* pour le site de Caen, et une mention *Cherbourg* pour le site de Cherbourg.

La mention *Cherbourg* est basée sur l'articulation d'un projet collectif avec un travail individuel de même que sur le développement de projets au niveau local et l'inscription dans un réseau européen d'écoles et de scènes artistiques qui partagent ces préoccupations, de Cherbourg à Bruxelles, Alençon, Amsterdam, Poitiers ou Milan. L'intitulé « mention *Cherbourg* » n'est pas pertinent pour décrire cette singularité pourtant tout à fait intéressante de cette pédagogie en acte.

La formation est conçue en quatre semestres durant lesquels le suivi personnel et individualisé de l'étudiant se renforce progressivement. Les enseignements obligatoires sont progressivement réduits pour laisser la place aux pratiques individuelles. Des séminaires de recherche apparaissent encore dans la maquette en vue de la préparation du mémoire de DNSEP qui doit être soutenu en année 5 (dernière année). Ce travail de recherche pourrait inscrire le travail dans une progression vers le doctorat, mais des éléments factuels manquent pour l'apprécier.

Les objectifs et les enseignements de ce 2^{ème} cycle correspondent bien aux attendus notés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'école est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap, mais s'est heurtée cependant, jusque-là, à plusieurs échecs d'intégration.

La VAE n'est pas dispensée et pas à l'ordre du jour des priorités de l'école. elle est par ailleurs disponible au sein d'autres établissements supérieurs artistiques à l'échelle régionale. Pas de mention non plus de la validation des études supérieures (VES).

Sur le site de Caen, la recherche en 2^{ème} cycle se répartit suivant quatre ateliers : trois en 1^{ère} année (DNSEP 1) (« Cours théoriques », « Mémoires » et « Séminaires ») et un en 2^{ème} année (DNSEP 2) (« Entretiens et recherches personnelles »).

Les séminaires de recherche, par exemple, sont au nombre de quatre et sont pilotés comme des espaces de co-construction des pratiques entre l'équipe pédagogique et les étudiants. Principalement dédié aux étudiants de DNSEP, en semestres 7 et 8, ils sont accessibles à tous les étudiants du 2^{ème} cycle.

Sur le site de Cherbourg, la recherche s'organise à partir de deux ateliers que l'on retrouve en DNSEP 1 et DNSEP 2 (« Séminaire d'initiation à la recherche, apports théoriques » et « Recherches personnelles »).

La recherche est ici comprise comme étant au service des étudiants et elle leur donne des outils pour questionner leur projet plastique et aboutir sur deux années à la mise en place d'un travail personnel.

La présence des doctorants du programme RADIAN qui constitue une force certaine pour l'école, ne fait pas l'objet de précisions quant à leur participation à l'initiation à la recherche au sein du DNSEP.

Les ateliers participent de manière générale à la formation par et à la recherche (recherche documentaire, séminaires, participation à des travaux de recherche, etc.) dans les deux années du DNSEP.

De manière classique en école d'art, sur le site de Caen, les modalités pédagogiques visent le développement de l'autonomie de l'étudiant dans la construction d'un projet personnel singulier.

Sur le site de Cherbourg qui propose un programme empirique et atypique reposant sur la mise en place de projets expérimentaux, pluriels et collectifs, les choses sont différentes. La conduite d'une démarche innovante et inscrite dans un projet conduit dans un cadre collaboratif est primordiale. Les étudiants sont alors amenés à prendre la responsabilité de la conduite de projets et la production dans le cadre d'un travail d'équipe, dans un contexte pluridisciplinaire.

Il n'y a pas de stage obligatoire ou de voyage d'études à l'étranger prévu dans la maquette pédagogique. Un stage crédité est obligatoire pour tous les étudiants, mais il se situe en 1^{er} cycle. Les stages, bien que non obligatoires, sont possibles et encouragés dans un travail de suivi en commun entre l'équipe pédagogique et le service des études. Néanmoins, en 2^{ème} cycle il serait important de les systématiser et de les intégrer au cursus.

Premier dispositif d'ouverture sur le monde professionnel, l'école propose un programme de conférences obligatoires ou optionnelles pour les étudiants en partenariat avec le FRAC dès le 1^{er} cycle. En 2^{ème} cycle, la professionnalisation se poursuit, anticipe la sortie de l'école et organise un tuitage avec le monde professionnel. Elle s'appuie sur les principales structures actives dans le champ des arts plastiques en Normandie.

La collaboration dynamique avec le FRAC s'étend intelligemment à la formation des étudiants leur permettant d'éprouver pour part le milieu professionnel de l'art. Elle inclut des *workshops*, des visites, des activités à destination du grand public (cycle de conférence co-construit), de l'accompagnement social (nombre d'étudiants y effectuent des vacances voire des services civiques), de l'insertion professionnelle (invitation de diplômés aux soirées thématiques « Frac-show », achat d'œuvres de diplômés pour la collection). À côté de ces collaborations avec des institutions artistiques locales, les sites de Caen et de Cherbourg proposent des activités différentes quant à la professionnalisation des étudiants, par exemple sur le site de Caen, la formation prépare activement la sortie de l'école au travers d'un module d'enseignement dédié, et sur le site de Cherbourg, c'est l'expérience professionnelle, l'inclusion dans un tissu artistique et économique qui est valorisée avec la participation des étudiants, comme par exemple au festival Magma.

Dans le cas de Cherbourg, les modalités pédagogiques développent l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels (y compris dans une démarche ouverte à l'international) ce qui semble être moins le cas sur le site de Caen où la formation est plus classiquement tournée vers le projet de l'étudiant. D'autres dispositifs très bien conçus tels que des ateliers, des résidences de création en partenariat avec l'artothèque de Caen ou à l'international viennent encore compléter les précédentes actions en direction de la professionnalisation,

Transmis par des cours et travaux dirigés, l'enseignement des langues suit le travail de l'étudiant pour lui permettre de développer une capacité orale et écrite à le décrire et le situer. Les cours de langue, dispensés seulement en DNSEP 1, abordent aussi l'étude et l'analyse de textes. À l'exception de ce cours de langue, aucun autre cours n'est donné en anglais. Les conférences dispensées dans une autre langue ne sont pas mentionnées, de même que les interventions d'artistes et/ou de théoriciens étrangers. L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère ne donne pas lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, défini en référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les nombreux partenariats internationaux de l'école devraient favoriser la mobilité internationale qui prend la forme de séjours sur un semestre, de stages, et de voyages d'études. L'école est signataire d'une charte Erasmus et les montants alloués dans ce cadre ont progressé de 6 294 euros en 2015 à 26 958 euros en 2020 soit de près de 400 %. Outre les bourses du programme Erasmus, selon leur situation et leur destination, les étudiants de l'école qui effectuent une mobilité à l'étranger peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité versée par la Région Normandie, d'une bourse de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse et/ou de l'Aide à la mobilité internationale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (destinée aux étudiants boursiers sur critères sociaux).

Le nombre d'étudiants sortants est compris entre 10 et 13 depuis 2016, entre 2 et 4 pour les étudiants entrants pendant la même période. L'effectif de l'école, en 2019-2020, étant de 255 étudiants, la mobilité entrante et sortante reste donc très limitée. Pour les personnels, le nombre des sortants est en augmentation à 6, tandis que le nombre des entrants varie suivant les années entre 4 (2018-2019) et 0 (2017-2018, 2019-2020).

Au niveau des outils numériques, le Studio modulaire, pendant pédagogique du projet de recherche éponyme, permet d'accueillir des étudiants de la 2^{ème} à la 5^{ème} année. Il s'agit d'un espace permanent dédié à des étudiants qui souhaitent interroger la place des langages et de ces outils dans la création. Il favorise le développement de tout projet ayant recours aux technologies du numérique (installations, dispositifs, performances, etc.).

Enfin, l'école développe une réflexion sur la place des logiciels libres et ouverts dans les outils utilisés au sein de l'école et développe une plateforme de e-Learning (Moodle) permettant l'organisation de cours en ligne, le partage de documents de travail et la création d'une interface pour les documents de scolarité des étudiants. Le Studio modulaire constitue un outil de veille et de réflexion théorique et critique sur la création et les nouvelles écritures liées au développement des technologies numériques. À ce titre, il participe au développement des bonnes pratiques et à la sensibilisation des étudiants à une intégrité scientifique et éthique des outils.

Pilotage

31 professionnels des mondes de l'art et du design reconnus sur les scènes nationale et internationale, 12 intervenants extérieurs, praticiens, ainsi que 14 techniciens spécialisés composent l'équipe pédagogique permanente de l'école. L'équipe est formellement identifiée, et les parcours professionnels démontrent la pertinence des intervenants en regard des contenus de la formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Les modalités de pilotage de la formation reposent essentiellement sur une autoévaluation régulière, réalisée à travers les instances de gouvernance de l'établissement, les réunions pédagogiques, les bilans d'activités, les rapports de diplômes et une évaluation des enseignements par les étudiants. Un séminaire pédagogique de réflexion sur l'ensemble des formations de l'école a été organisé en 2017 et l'évaluation par les étudiants en 2018-2019. Ces deux modalités d'appréciation de la formation ont vocation à être reconduites de façon pluriannuelle. Ce séminaire a fait l'objet d'une restitution qui détaille les différents niveaux d'analyse et précise les recommandations formulées par les participants. L'autoévaluation par les étudiants, issue d'un questionnaire fait aussi l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de l'école.

Pour sa part, le conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), réuni quatre fois par an, se saisit des outils d'évaluation pour en faire une analyse et dégager les transformations nécessaires à l'amélioration des formations. Le CEVE, composé de 15 membres, dont un tiers d'étudiants, apporte un regard croisé entre enseignants, étudiants, techniciens et personnel administratif. Il est associé aux évaluations internes et le dossier d'autoévaluation transmis au Hcéres lui a été présenté. Les ordres du jour des conseils depuis 2017 figurent dans le dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement. Il n'est pas possible par contre de les trouver sur le site de l'école ou même d'avoir accès aux comptes rendus, alors que la composition et le règlement intérieur du CEVE sont disponibles.

Toutes les composantes de la communauté éducative sont donc associées à différents niveaux de pilotage de la formation et contribuent à la réflexion sur l'évolution de la formation. La composition de ces organes de gouvernance est définie et connue de tous. Les ordres du jour depuis 2017 sont connus pour le CEVE et le conseil scientifique (CS).

L'évaluation des connaissances et des pratiques (histoire et théorie des arts, expressions plastiques, séminaires, accrochages, voyages d'étude) est pratiquée par chaque enseignant selon des modalités décrites dans la fiche des formations. Ils peuvent prendre la forme de devoirs sur table, dissertations ou commentaires de documents, présentations orales du travail, questionnaires à choix multiples (QCM), décomptes de présence, investissement, contrôle continu, etc. Ces modalités, affichées sur le site internet, sont connues de tous.

Sous la responsabilité du service des études et sur proposition du coordinateur qui assure la rotation permanente des compétences pédagogiques sollicitées, les jurys d'évaluation sont composés d'au moins trois enseignants de l'école. La composition des différents jurys tient compte de la diversité des enseignements et tend vers la parité. Les copies d'évaluation sont communiquées aux étudiants qui en prennent connaissance. L'autoévaluation des étudiants relative à leur parcours d'enseignement ne semble pas mobilisée parmi les dispositifs évoqués.

L'évaluation des compétences, nécessairement présente dans les modalités d'appréhension du travail énumérées ci-dessus, n'est pas, pour autant, qualifiée dans les fiches de formation. À ce jour, malgré plusieurs questionnements qui traversent en particulier le séminaire pédagogique organisé en 2017, l'acquisition de compétences n'est pas listée dans la grille d'évaluation. Les compétences mentionnées dans le programme de formation sont des savoir-faire techniques ou des ressources en termes de pédagogie. Néanmoins, si ce chantier est ouvert, rien ne permet encore d'apprécier si l'équipe pédagogique est formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Un supplément au diplôme en anglais et français est édité pour le DNSEP.

Les grands axes de compétences acquises durant la formation y sont listés : 1/ Comprendre les enjeux culturels et professionnels de l'art contemporain, 2/ Élaborer des projets artistiques dont la singularité et l'innovation sont capables de s'imposer dans les milieux économiques de la création, 3/ S'imprégner des réalités complexes qui s'attachent au processus de création, 4/ Acquérir des compétences professionnelles qui épousent l'évolution des métiers de la création. Le supplément ne mentionne pas l'acquisition de connaissance ou de compétences extérieures (durant les stages notamment).

Le principe de seconde chance est mis en œuvre pour le rattrapage des crédits ECTS non obtenus à l'issue d'un semestre. Pour l'étudiant qui n'a pas obtenu la totalité des crédits nécessaires à son passage dans le semestre suivant, une phase de rattrapage se déroule en fin de semestre lors de laquelle l'étudiant peut compléter son corpus de crédits en répondant aux exigences pédagogiques formulées par les enseignants. Les rattrapages sont organisés par les enseignants concernés.

À l'issue du semestre, si l'étudiant a validé au moins 24 crédits ECTS, il peut s'inscrire au semestre suivant. L'étudiant qui ne les a pas obtenus peut être admis à s'inscrire à nouveau dans la même année d'études, sur proposition de l'équipe pédagogique. Mais celui-ci ne conserve pas le bénéfice des crédits ECTS obtenus. Les accrochages du 1^{er} semestre sont rattrapés au 2^{ème} semestre et ceux du 2^{ème} semestre sont rattrapés lors d'un accrochage en septembre.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés. Le processus de recrutement ainsi que le fonctionnement des commissions d'équivalence sont clairement présentés. Elles permettent un recrutement en dehors des étudiants ayant validé leur diplôme national d'art (DNA) à l'école, rendant possible un renouvellement d'une part, et une prise en compte du projet de 2^{ème} cycle d'autre part. Il est à noter que, pour une plus grande cohérence pédagogique, les commissions auditionnant les étudiants de l'école et les étudiants extérieurs se réunissent en même temps. Ces commissions sont composées de trois enseignants et du directeur général de l'école ou de son représentant.

Les effectifs par année des différentes formations dispensées à l'école sont renseignés depuis 2015.

Le taux de participation aux examens d'entrée et la proportion de candidats retenue sont clairement renseignés depuis 2015. La variation de ces taux est analysée et expliquée, notamment par des changements dans l'organisation des modalités de recrutement. Ces informations concernent l'examen d'entrée comme les commissions d'équivalence. On note un très faible taux de remplissage sur le site de Cherbourg.

En 2016, une enquête d'insertion professionnelle a été réalisée auprès des diplômés avec un taux de participation de 60 %. Les résultats de cette enquête ont été rendus publics et analysés. L'école ne publie pas d'informations sur les étudiants sortants non diplômés. Il est regrettable que les graphiques et les chiffres ne donnent pas lieu à une analyse.

Un tableau complet établi à partir des résultats de l'enquête nous donne les informations nécessaires sur le parcours professionnel des diplômés ; 38,5 % se déclarent artistes-plasticiens (photographe, peintre, vidéaste, artiste sonore, illustrateur, etc.) et 14,6 % graphistes (graphiste *free-lance*, directeur artistique, web designer, etc.), 31,5 % évoluent dans les champs professionnels de l'art et de la culture sans être artistes eux-mêmes (12,3 % enseignent les arts ou les arts appliqués, 9,2 % travaillent dans le domaine de la médiation culturelle ou de l'animation socio-culturelle, 6,1 % sont techniciens et assistants artistiques, 3,8 % travaillent dans le domaine de la communication), 4,6 % ont poursuivi leur formation après l'obtention de leur diplôme à l'école, et enfin 10,8 % se sont réorientés dans des champs autres que ceux de l'art et de la culture.

L'école met activement en œuvre un processus d'amélioration continue de son offre de formation à travers la réunion de ses instances, l'analyse des rapports d'activité et des rapports de diplômes et par l'évaluation des enseignements par les étudiants. La dernière campagne relative à cette évaluation a mobilisé 127 étudiants et 66 diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le pilotage et la gouvernance de l'établissement multi-site.
- L'attention portée à l'insertion professionnelle des étudiants.
- La richesse des partenariats régionaux et nationaux.
- Des possibilités pour la recherche importantes et diversifiées (RADIANT).

- La pédagogie expérimentale du site de Cherbourg.

Principaux points faibles :

- Le manque de mobilité internationale pour les étudiants.
- Les stages non obligatoires.
- Le faible taux de remplissage de la formation sur Cherbourg.

Analyse des perspectives et recommandations :

Suite aux recommandations de la précédente évaluation du Hcéres, la maquette pédagogique a été entièrement remodelée en 2019 de même que les modes de gouvernance de l'école.

La recherche est très soutenue et portée par une dynamique régionale importante. Plusieurs éléments confirment ce point fort de l'établissement en plus de la qualité de son pilotage : la participation aux réseaux européens Erasmus+ et *Creator Doctus*, la création d'un doctorat de recherche et création, les deux programmes de recherche soutenus par l'école, le soutien exemplaire aux enseignants désireux d'obtenir une thèse ou une HDR et le développement à venir d'une plateforme numérique éditoriale pour la recherche en arts.

Si d'autres programmes doctoraux de ce type préexistent en France à RADIANT et dont se sont inspirées les écoles et l'université pour le mettre en place, il reste original dans le paysage national en raison de son positionnement thématique. Cependant la relation entre la formation du DNSEP et le cycle doctoral mériterait une meilleure attention, avec notamment des enseignements plus spécifiquement orientés vers le 3^{ème} cycle, permettant ainsi une véritable initiation à la recherche.

L'originalité pédagogique de la mention *Cherbourg* pourrait être mieux médiatisée et accompagnée. À ce titre et au regard du faible nombre d'étudiants inscrits, l'appellation « *Cherbourg* » pour la mention de l'option *Art* du site de Cherbourg n'est pas judicieuse. La pédagogie singulière et expérimentale du site mériterait une dénomination explicite ainsi qu'un renforcement de l'effectif étudiants et de l'encadrement pour en intensifier la dynamique.

Enfin, un soin particulier doit être porté à la mise en place des stages obligatoires en 2^{ème} cycle, du chantier de compétences programmé l'automne prochain ainsi qu'à la mobilité internationale et aux langues étrangères, gages d'une ouverture souhaitée sur le monde.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

L'École supérieure d'arts et médias Caen/Cherbourg (ésam Caen/Cherbourg) propose une formation conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Design*, mention *Éditions*, en deux ans. Ce DNSEP a été mis en place à la rentrée 2018, en remplacement du DNSEP option *Communication* de l'école et en s'appuyant notamment sur la mention *Éditions* de cette précédente option. Le DNSEP s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation générale de l'offre de formation de l'école désormais claire et continue pour les étudiants en design graphique du 1^{er} au 2^{ème} cycle.

Le DNSEP a vocation à former des créateurs autonomes, développant des singularités et un travail personnel affirmé, dans une logique professionnalisante et structuré par de nombreux projets en partenariat avec des acteurs externes à l'école. L'objectif est aussi bien de former aux métiers de l'édition (designer graphique, éditeur, directeur de fabrication, directeur artistique, commissaire d'exposition, direction de galeries) que de futurs chercheurs ou enseignants avec une éventuelle poursuite d'études en 3^{ème} cycle à l'école par exemple.

L'ensemble de la formation de DNSEP option *Design* est localisée sur le site de Caen.

Analyse

Finalité

Le DNSEP option *Design*, mention *Éditions* ouvert à partir de l'année scolaire 2018-2019, ne compte à ce jour qu'une seule promotion de cinq étudiants diplômés. L'évaluation des impacts et des résultats sera donc limitée à ce stade, et nécessitera une étude avec le recul nécessaire de plusieurs promotions pour vérifier la concordance entre objectifs et résultats obtenus.

Ce nouveau DNSEP permet d'établir une offre de formation complète en design à l'esam Caen/Cherbourg, dans une pratique déjà bien ancrée à l'école depuis de nombreuses années : l'édition.

Les débouchés de la formation en termes de secteurs d'activité et de métiers sont bien exposés : dans l'édition comme designer graphique, éditeur, directeur de fabrication, directeur artistique, commissaire d'exposition, concepteur de manifestations artistiques et de projets culturels, enseignant, ou bien en poursuite d'études en 3^{ème} cycle de recherche en création par exemple. Les connaissances et compétences à acquérir sont également indiquées clairement : maîtrise intellectuelle des enjeux de la création contemporaine, culture artistique du design graphique et de l'édition, connaissance de l'ensemble de la chaîne de production graphique et des techniques de l'estampe à la production numérique, et capacité à mener une démarche de projet de création, dans tous ses aspects, notamment économiques et légaux. L'organisation de la formation et des enseignements est cohérente avec ces objectifs.

Contrairement au diplôme national d'art (DNA), le DNSEP est principalement porté vers le développement d'une démarche personnelle et donne une place importante aux projets individuels, ainsi qu'à l'initiation à la recherche. Le programme et l'ambition du DNSEP est aussi plus ancré dans une pratique créative spécifique que le celui du DNA : il se focalise sur la question éditoriale, aussi bien dans la dimension des contenus, de la collection, de leur mise en forme, des publics, des formes de diffusions, des aspects légaux, financiers, écologiques et historiques de l'édition. Cette spécificité rend le DNSEP particulièrement attractif au niveau régional et national, mais pose aussi la question des étudiants de DNA souhaitant aborder d'autres questions que celles du média et métier spécifique qu'est l'édition.

L'école accompagne ses diplômés au-delà du diplôme en les exposant et les associant à des activités culturelles régionales, et en développant une plateforme web dédiée. Encore en cours de montage, ces

initiatives seront essentielles aux futurs étudiants du DNSEP pour poursuivre l'effort d'intégration dans un tissu culturel et professionnel.

Le DNSEP est aussi particulièrement bien articulé à la recherche, avec des activités communes, des cours d'initiation, et des ateliers partagés (comme le Studio modulaire et le Laboratoire Modulaire - dont les liens avec le DNSEP sont clairs). Bien que très jeune, cette formation et la manière dont elle se positionne dans un environnement aussi bien professionnel qu'académique, avec la participation à de nombreux festivals spécialisés, la collaboration avec des organes de formation et de recherche à l'étranger, est intéressante.

Positionnement dans l'environnement

De 2017 à 2018, l'offre de formation de l'école a été réorganisée en deux filières en art et en design, comportant chacune une option de DNA et une option de DNSEP. L'école dispense par ailleurs une formation préparatoire et des formations et ateliers pour le grand public. En DNSEP, l'option *Design* se positionne dans le domaine du design d'édition, champs traditionnel de l'école, que l'on retrouve en DNA.

L'ésam Caen/Cherbourg partage une proximité géographique avec l'École d'art et design du Havre-Rouen (ESADHaR), qui a aussi une mention *Édition* en DNSEP. Les deux écoles travaillent à un projet de constitution d'un pôle Enseignement supérieur culture en Normandie (qui associerait aussi l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie, à Rouen), en lien également avec l'élaboration du schéma pour le développement des arts visuels (SODAVI) en Normandie. Si les rapprochements entre ces établissements n'est, à l'heure actuelle, que porté au niveau de la recherche (par le doctorat RADIANT notamment), étendre cette collaboration au niveau de la pédagogie en DNA et DNSEP serait bénéfique. Elle pourrait notamment servir à consolider la spécificité régionale en édition et design graphique, mais aussi à éviter la redondance et clarifier une stratégie de différenciation entre les deux programmes *Édition*.

Par ailleurs, depuis 2017, l'ésam Caen/Cherbourg, comme celle de l'ESADHaR, est membre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université, sur laquelle elle s'appuie à travers différentes actions pour son développement. La structuration de la recherche est l'un des points forts de l'évolution de l'école dans la dernière période (2015-2020) et depuis l'évaluation Hcéres précédente (2015-2016). Plusieurs étapes y contribuent : la mise en place d'une fonction de responsable de la recherche, l'installation du conseil scientifique (CS) de l'école, la création d'une unité de recherche (RNSR no. 201822893K) et d'un doctorat Recherches en art, design, innovation, architecture en Normandie (RADIANT) au sein de l'école doctorale n° 558 Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage, dans le cadre de la ComUE Normandie Université de concert avec l'ESADHaR et l'ENSA Normandie. Deux laboratoires de recherche ont été développés et consolidés sur la période précédant cette évaluation.

L'école fait donc le choix d'une recherche structurée, validée par les pairs plutôt que des modalités généralement à l'œuvre dans les écoles d'art se déclinant sur des modules pédagogiques tels que les ateliers de recherche création (ARC). Il est cependant utile de mettre en perspective l'approche d'un tel doctorat en « recherche création » car l'école est loin d'être la première structure à en faire le choix. Elle s'inscrit en effet dans une cartographie nationale où s'est élaboré depuis plusieurs années déjà le développement d'une telle approche.

Enfin, le développement d'une plate-forme de recherche commune avec l'École de Cergy et la Villa Arson à Nice, l'initiation de premières thèses de doctorat, appuyées sur des bourses de la région, et de premiers projets de recherche collaboratifs, ainsi que l'accompagnement d'enseignants de l'école vers l'obtention du doctorat ou de l'habilitation à diriger les recherches (HDR) au sein de cet environnement viennent parfaire la solidité du dispositif.

Depuis la rentrée 2019, l'école développe un partenariat avec l'antenne caennaise de Sciences Po Rennes autour des enjeux de la société en transition (urbains et de territoires, écologiques, etc.) qui a débuté par la mise en place d'un séminaire de « recherche création action » rassemblant une équipe pluridisciplinaire de sociologues de l'Université de Caen, d'urbanistes et géographes de l'antenne caennaise de Sciences Po Rennes, d'artistes et designers de l'ésam Caen/Cherbourg. Ce partenariat pourrait à moyen terme déboucher sur la création d'un double diplôme entre l'école et Sciences Po Rennes articulant sciences politiques et création. Ces liens sont particulièrement prometteurs, mais il conviendrait néanmoins de privilégier la structuration du DNSEP et sa pérennisation avant de diversifier les diplômes.

L'ancrage de l'école dans un réseau de relations territoriales dense est un autre point fort, déjà mentionné lors de l'évaluation Hcéres précédente. L'école travaille en coopération, selon différentes modalités, avec l'ensemble des acteurs du territoire dans les champs de l'art et de la culture : 31 structures sont mentionnées dans le document d'autoévaluation transmis par l'établissement. Sont mises en avant des relations avec le FRAC Normandie, avec le réseau de diffusion RN13bis, et dans le champ de l'édition avec l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). Ces partenariats permettent l'organisation de visites pour les étudiants, la

tenue de cycles de conférences communs, l'invitation d'intervenants dans des enseignements ou des jurys, et des opportunités pour des projets en partenariat, des stages ou l'évolution professionnelle des diplômés.

La coopération internationale est également en progression, avec un développement sensible sur la dernière période. 34 accords de partenariat avec des établissements étrangers, en Europe et à l'international, sont mentionnés, dont neuf nouveaux depuis 2016. La mobilité des élèves, via des financements Erasmus, est passée progressivement de deux à une dizaine d'élèves par an, et ces dernières années cinq à six enseignants chaque année bénéficient également d'un financement Erasmus pour une mobilité à l'étranger. L'école est également membre de *CampusArt* (réseau d'établissements français proposant des formations dans le domaine des arts et de l'architecture animé par l'Agence Campus France), et des réseaux *European league of institutes of the arts* (ELIA) et *Creator doctus* (réseau européen pour la recherche en écoles d'art et design). Pour l'instant, seuls 1 à 3 étudiants en DNSEP option *Design* ont pu bénéficier d'un séjour à l'étranger. Ce faible nombre est sans doute dû à la jeunesse de la formation, mais il est essentiel de soutenir le développement de la mobilité, d'autant plus dans un programme qui se veut professionnalisant, ouvert à l'international et porté vers l'autonomie. L'obligation à valider une expérience à l'étranger pour obtenir le diplôme est sans doute trop directif et pourrait désavantager des étudiants n'ayant pas les capacités financières à ce type d'expérience, mais leur soutien et leur mise en valeur est tout de même absolument nécessaire pour fournir aux étudiants une ouverture internationale, des clés de lecture et des capacités de professionnalisation futures.

Organisation pédagogique

Le DNSEP option *Design*, mention *Éditions* ne présente pas d'organisation en parcours ou spécialités distinctes. Venant après le DNA, tourné notamment vers l'acquisition de connaissances et compétences élémentaires ou fondamentales, dont techniques, il est orienté vers le développement d'une capacité à conduire des projets et à structurer et développer dans le temps une démarche de création. Pour cela, il repose sur l'élaboration d'un projet éditorial, en relation avec les milieux professionnels de l'édition et de la diffusion, et intégrant une dimension de recherche prospective en design et en création, et sur des choix d'enseignements modulaires en fonction des profils et des projets des étudiants.

La 2^{ème} année du DNSEP est très tôt orientée vers la préparation du diplôme, et rythmée par les jalons suivants : *workshop* de rentrée centré sur la démarche de création ; réalisation d'un mémoire de recherche (en décembre) ; échange autour de la démarche de création de chaque étudiant avec plusieurs enseignants et invités extérieurs (en décembre également) ; soutenance du mémoire en février ; bilan pédagogique individuel précédant la soutenance du projet de diplôme en mars (avec éventuel rattrapage en mai). Ces modalités sont complétées par la participation, au cours des deux années, à des activités ouvertes à l'ensemble des étudiants de l'école : *workshops* inter-semestres, cycles de conférences annuels et séminaires de recherche.

L'organisation de la formation, et l'ensemble des enseignements et des activités en termes de contenus et de modalités pédagogiques, sont clairs, cohérents et équilibrés. Le système des crédits ECTS est en place. L'ensemble des documents expose clairement cette organisation et ces fonctionnements (document d'autoévaluation, livret des études numérique, fiche de bilan pédagogique semestriel).

La dispense des enseignements à distance n'était pas prévue avant mars 2020 mais la crise sanitaire a conduit l'école mettre en place des premières modalités. Le document d'autoévaluation de l'établissement indique que le développement d'une plate-forme Moodle est en cours, ainsi qu'une recherche de soutien du ministère notamment pour des développements plus avancés. Ces nouvelles modalités gagneraient à être développées de manière plus systématique.

L'école est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap, avec la réserve de ponctuelles difficultés d'adaptation de certains enseignements pour certains handicaps. L'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas mis en place ni envisagés à ce jour.

La recherche est présente dans la formation à travers des cours d'initiation à la recherche, la politique de l'école d'encouragement des enseignants à se former à la recherche (notamment par leur accompagnement vers la thèse de doctorat ou la HDR dans le cadre de l'équipe de recherche et du doctorat RADIAN dont l'école est partie-prenante), et par la participation de chercheurs extérieurs à des jurys d'accrochages de fin de semestre et des jurys de diplôme. Elle l'est également à travers un séminaire de recherche en création, élément du programme du DNSEP, co-organisé par les étudiants, des enseignants, et des chercheurs, et pouvant donner lieu à des productions ensuite exposées ou valorisées.

Si le DNSEP est principalement orienté vers l'édition papier, le numérique y a aussi sa place grâce au double dispositif pour le développement des apprentissages et des expérimentations : le Laboratoire modulaire,

orienté vers la recherche, et le Studio modulaire pour la formation. Le Studio modulaire est à la fois un espace ouvert d'accès à des ressources (équipements, documentation et veille) et à un accompagnement pédagogique, et d'organisation de workshops et autres activités tournés vers le numérique (développés notamment en coopération avec le Dôme (centre de culture scientifique et technique) et avec le festival international Interstices d'arts visuels, sonores et numériques).

L'organisation de la formation ne semble pas comporter d'obligation de stage à ce stade. Le DNSEP, de par sa structure et son sujet, est fortement imbriqué à un réseau et des questions professionnelles, et de nombreux étudiants travaillent pour, avec ou dans des entreprises du domaine de l'édition. Pour autant, il paraît particulièrement important, non seulement d'aider les étudiants à poursuivre ces imbrications avec le monde professionnel, mais aussi d'encadrer ces expériences juridiquement et sous la forme de stage ou de conventions de collaborations, afin qu'ils puissent les valoriser.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée. Les enseignants permanents dispensant les enseignements pratiques sont généralement praticiens en-dehors de leur activité à l'école. Pendant les deux années du DNSEP, les intervenants extérieurs représentent environ un quart de l'ensemble des enseignants (chaque année, environ 10 intervenants extérieurs pour 30 enseignants permanents), tous présents sur des enseignements pratiques liés au cœur de métier. L'équipe administrative représente environ 20 % de l'effectif en personnels de l'école.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et compétences repose sur un ensemble de dispositifs cohérent et complet : entretiens pédagogiques individuels en cours et fin de semestre (en DNSEP, au moins sept par semestre), semaine d'accrochages collectifs donnant lieu à des jurys (comptant au moins trois enseignants de l'école et un intervenant extérieur), journée de bilans pédagogiques individuels (regards de plusieurs enseignants permettant un avis concerté de l'équipe pédagogique sur le parcours et la validation ou non du semestre) dont le dernier bilan préparatoire à la soutenance du diplôme, et, enfin, jury de diplôme comportant deux ou trois professionnels extérieurs.

Les connaissances et compétences à acquérir sont formalisées clairement dans le livret des études numérique. Les évaluations sont consignées dans les fiches de bilan pédagogique semestriel, puis dans les rapports de jury de diplôme. L'accompagnement des étudiants pour ces dimensions repose en particulier sur les échanges lors des entretiens pédagogiques individuels, pouvant être organisés sur demande de l'étudiant, et indiqués comme nombreux au cours du parcours.

En plus du conseil d'administration (CA), les instances de gouvernance de l'école comptent un conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), qui se réunit trois ou quatre fois par an, et un CS, prévu lors de la création de l'EPCC en 2011 mais mis en place pour la première fois en 2018, et se réunissant deux fois par an. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement souligne la bonne qualité des échanges au sein de ces instances. Le CEVE a vu sa structuration évoluer en 2018 (passant de 16 à 20 membres) et a été fortement sollicité pour la transformation des DNA et la création du nouveau DNSEP, ainsi que sur les questions culturelles et de vie étudiante. Cette instance bien intégrée dans le fonctionnement de l'établissement assure la qualité des transformations réalisées au cours de la période 2015-2020. Le dossier indique le lancement d'une démarche de Responsabilité Sociale des organisations (RSO) en 2020.

Suivant des recommandations de la précédente évaluation Hcéres, l'école a mis en place en 2018 un séminaire pédagogique, ouvert aux enseignants et étudiants, qui a permis d'identifier un ensemble de pistes d'amélioration, suivi de plusieurs mises en œuvre. Par ailleurs, elle a conduit en 2018-2019 une enquête d'autoévaluation des formations par les étudiants et les diplômés, à laquelle 127 étudiants sur environ 260 ont répondu, ainsi que 66 diplômés. Ces deux dispositifs, séminaire pédagogique et enquête d'autoévaluation, ont selon l'école vocation à être pluriannuels. La vitalité de ces deux dispositifs, le nombre et la structuration des échanges (Forces, Faiblesses, Opportunités, Risques), et les actions concrètes diagnostiquées pour faire évoluer les enseignements, constituent un point particulièrement fort dans le pilotage de l'école.

Le DNSEP ayant été créé à la rentrée 2018, l'évaluation Hcéres de 2015-2016 ne comporte pas de recommandation spécifique à cette nouvelle formation. Pour autant, s'agissant du cadre général de l'offre de formation, depuis cette dernière évaluation, l'école a suivi les principales recommandations qui avaient été formulées : une clarification de l'offre de formation par une réorganisation en deux options *Art* et *Design* à la fois en DNA et en DNSEP (en 2017-2018), un ajustement des instances de gouvernance dans la réforme des statuts de 2018 et mise en place active (dont la première séance du CS), et, enfin, le renforcement des partenariats dont des partenariats locaux structurants avec l'ESADHaR et l'ENSA Normandie orientés vers la constitution d'un pôle Établissements supérieurs culture de Normandie, et avec la ComUE Normandie Université.

Résultats constatés

Les admissions en DNSEP, pour les deux options *Art* et *Design* confondues, varient au cours des cinq dernières années entre 35 et 43 étudiants par an, avec une tendance stable.

Pour l'option *Design*, créée en 2018, 10 étudiants ont été admis en 1^{ère} année lors de sa création, dont cinq seulement ont poursuivi en 2^{ème} année et jusqu'à l'obtention du diplôme. Il n'est pas spécifié dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement pourquoi une telle part des étudiants n'ont pas été jusqu'au diplôme et si des actions d'aides à la réussite ont été mis en place. En 2019, 12 étudiants ont été admis en 1^{ère} année du DNSEP et ont ensuite poursuivi jusqu'au diplôme. Enfin, 11 étudiants ont été admis en 2020.

Depuis 2017-2018 l'école est membre du programme Egalité des chances en écoles d'art et design, en association avec deux lycées locaux, ce qui a permis de 2017 à 2020 l'entrée de 6 étudiants issus de ces lycées. L'école est depuis 2013 membre de *CampusArt* ; la part d'étudiants étrangers accueillis est passée progressivement de 10 % en 2016-2017 à 14 % en 2019-2020, et l'école travaille à renforcer le dispositif d'accueil de ces étudiants, notamment sur le plan administratif. Il n'est cependant pas mentionné, sur ces pourcentages d'étudiants étrangers accueillis, s'ils sont en admission pour l'ensemble d'un parcours, ou/et en semestre d'échanger académique.

La mise en place de la formation en alternance n'est pas envisagée. L'autoévaluation de l'établissement fait état d'un constat partagé par les acteurs culturels du territoire et avec le ministère d'un besoin de formation continue à l'échelle régionale, mais indique la difficulté d'y répondre avec les moyens actuels de l'école.

Le dossier d'autoévaluation mentionne une enquête menée en 2016 auprès des diplômés de DNSEP de 2005 à 2015 (avec un taux de participation de 130 réponses pour 217 diplômés, soit 60 %), et des éléments issus d'enquêtes de diplômés de l'enseignement supérieur culture (DESC) mais sans préciser la fréquence de conduite et d'exploitation de ces enquêtes. L'école projette comme action prioritaire la mise en place d'un réseau des diplômés (*alumni*), dispositif pouvant également contribuer au suivi de l'insertion et des parcours des diplômés. Il serait sans doute nécessaire de rendre cette action prioritaire pour la visibilité et le suivi des parcours d'étudiants, et évaluer ainsi ce jeune DNSEP au regard de l'insertion professionnelle et/ou de la poursuite en recherche.

L'enquête d'autoévaluation de la formation par les étudiants et les diplômés conduite en 2018-2019, et qui pour les diplômés portait aussi sur l'insertion professionnelle, indique que :

- l'obtention d'un premier emploi après le diplôme dans un domaine lié à la formation advient en moins de six mois pour un tiers des diplômés, entre six mois et un an pour environ 20 %, entre un an et deux ans pour 20 % à nouveau, et au-delà de deux ans pour les derniers 20 % des diplômés,
- les domaines d'emploi et les métiers sont cohérents avec la formation,
- ces premiers emplois se situent pour un quart en Normandie, un tiers en région parisienne, un tiers ailleurs en France, et 10 % à l'étranger (cette distribution reste inchangée pour les situations d'emploi au moment de l'enquête en 2016),
- s'agissant de la situation professionnelle générale des diplômés à la date de l'enquête, sont rapportés que 29 % des diplômés ayant répondu étaient en activité rémunérée, 17 % en activité non rémunérée, 17 % en formation, 23 % en recherche d'emploi, et 14 % en situation autre (soit au total 71% hors activité rémunérée).

Ces résultats se fondent sur les réponses de 65 diplômés de 2005 à 2018 (avec une sur-représentation de ceux des promotions de 2016 à 2018), mais sans que soient distingués les diplômés de DNA et de DNSEP et bien sûr ni ceux des options *Art* et *Design* qui n'existaient pas alors. Toutes ces données demandent donc à être réactualisées.

À l'avenir il serait important de réitérer ces études, notamment sur ce jeune DNSEP option *Design*.

Conclusion

Principaux points forts :

- La clarté de l'option *Design* option *Éditions* et la spécificité de l'approche sur l'ensemble de la chaîne éditoriale abondant, au-delà des questions graphiques, celles économiques, légales, historiques et culturelles de l'édition.
- La bonne articulation de la formation DNSEP avec la recherche (RADIANT).
- Les partenariats de longue durée et les collaborations ponctuelles avec le tissu socio-économique et culturel régional, national et international.

- La qualité du pilotage et des organes d'évaluation de la formation et l'intégration des étudiants dans ces questions.
- La volonté de l'école de présenter ses étudiants diplômés dans des cadres externes à l'école, notamment via des formats numériques.

Principaux points faibles :

- Le manque de visibilité sur les compétences obtenues, les parcours et les possibilités d'insertion professionnelle après le DNSEP en dehors du contexte de la recherche, notamment via des évaluations internes.
- L'inexistence de politique de stage à ce stade.
- La différence entre le nombre d'inscrits en 1^{ère} année et le nombre de diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'approche adoptée par ce nouveau DNSEP option *Design*, mention *Éditions*, notamment vis-à-vis d'une approche holistique de la question éditoriale, est particulièrement intéressante et singulière, ce qui peut générer une attractivité au-delà des élèves de DNA de l'école.

Pour poursuivre sur cette initiative, il s'agirait de consolider l'offre de formation en s'appuyant sur le CEVE et le séminaire pédagogique, d'articuler voire différencier la formation au regard de la proximité d'une formation similaire proche géographiquement (l'ESDHaR), de poursuivre la bonne dynamique de la recherche et de son initiation au niveau du DNSEP. La volonté d'intégrer les étudiants dans le pilotage et le développement de l'offre pédagogique ou des projets en collaboration avec des acteurs externes à l'école est positive et à poursuivre.

L'écart entre le nombre d'inscrits en 1^{ère} année du DNSEP et le nombre de diplômés appelle à construire ou à consolider (s'il existe déjà) un dispositif d'aide à la réussite, et à observer attentivement les possibles décrochages ou échecs.

Il conviendra également d'établir une politique de stage claire, intégrée au parcours, que cela soit en stage professionnel ou orienté vers la recherche.

La bonne politique d'évaluation construite par l'école constituera un appui certain pour prendre le recul qui convient sur ce jeune DNSEP dans les années qui viennent et, notamment, pour savoir si les étudiants diplômés ont les compétences nécessaires et le profil adaptés pour d'autres parcours professionnels que celui du 3^{ème} cycle dans l'école.

Observations de l'établissement

Caen/Cherbourg, le 16 juin 2021,

Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
Madame Lynne FRANJIE,
Directrice du département
d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : observations de l'établissement au regard du rapport d'évaluation.

Madame la Directrice,

J'accuse réception du rapport du Hcéres dans le cadre de sa campagne 2020-2021 pour l'évaluation des formations DNA et DNSEP de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg.

Je souhaite tout d'abord transmettre les remerciements de l'école à l'ensemble des experts pour la précision des analyses réalisées et la qualité des échanges, notamment dans le cadre des entretiens effectués le 11 mai 2021 en substitution de la visite de l'établissement rendue malheureusement impossible par la situation sanitaire.

L'ésam Caen/Cherbourg est très attentive aux préconisations du Hcéres. Comme le souligne le rapport 2021, l'école a largement tenu compte de la précédente évaluation réalisée en 2016 pour remodeler la maquette pédagogique, améliorer la gouvernance, développer la recherche, densifier ses réseaux nationaux et internationaux.

Le Hcéres a noté le travail et les progrès accomplis, il a également émis un certain nombre de recommandations qui seront prises en compte dans le projet d'accréditation pour les cinq années à venir. Je tiens à souligner que plusieurs des points soulevés ont d'ores et déjà été intégrés par l'établissement et sont en voie d'évolution. Ainsi la dénomination de la mention « Cherbourg » de l'option Art, considérée « *peu judicieuse* », a évolué vers « Cherbourg, recherches collectives et pratiques personnelles », intitulé plus précis et, souhaitons-le, plus attractif.

L'école a également engagé une réflexion poussée afin que chaque étudiant inscrit en second cycle consacre à brève échéance un semestre complet de son cursus à une expérience de mobilité internationale ou à un stage long, professionnalisant.

Du côté de la recherche, il est prévu dès l'année académique 2021-2022 de densifier le nombre de journées d'études et de solliciter davantage les doctorants volontaires inscrits dans le cadre du programme RADIAN pour co-construire les séminaires d'initiation à destination des étudiants de DNSEP.

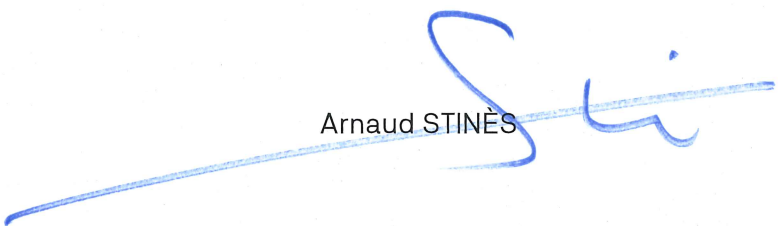
Les autres recommandations émises par le HCERES contribueront à nourrir un prochain séminaire pédagogique, prévu début 2022.

Tout en saluant une nouvelle fois la qualité des analyses, permettez-moi une remarque relative aux quelques lignes concernant le projet de double diplôme porté par l'ésam Caen/Cherbourg en partenariat avec Sciences Po. Rennes – antenne de Caen : le rapport souligne des liens particulièrement prometteurs mais considère qu'« *il conviendrait néanmoins de privilégier la structuration du DNSEP [mention « éditions », ndr] et sa pérennisation avant de diversifier les diplômes.* » Si le Hcéres est fondé à évaluer la qualité des formations dispensées, je m'interroge sur l'émission a priori d'une réserve concernant la stratégie de l'établissement pour un projet de développement d'une formation future. Soyez assurée que l'école saura mener de front la consolidation du DNSEP option Design mention Éditions qu'elle a ouvert en 2018 et le déploiement de ce projet innovant et exigeant, fruit d'une collaboration originale engagée il y a trois ans avec notre partenaire.

De nouveau, je vous remercie pour le soin et l'attention portés à l'ésam Caen/Cherbourg par les équipes du Hcéres et vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur général,

Arnaud STINÈS



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)